

RAPPORT ANNUEL 2008



ONU  **HABITAT**
POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

RAPPORT ANNUEL 2008

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

La teneur du présent ouvrage ne reflète pas nécessairement les points de vue ou politiques du Secrétariat des Nations Unies ou de ses organisations affiliées. Les appellations qui y sont employées et la présentation des éléments qui y figurent n'impliquent de la part d'ONU-HABITAT et de son Conseil d'administration aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Publié par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains.
Copyright © 2009, Programme des Nations Unies pour les établissements humains.

La présente publication peut être reproduite, en tout ou en partie, sous n'importe quelle forme, à des fins éducatives ou non lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à condition qu'il soit fait mention de la source. ONU-HABITAT souhaiterait qu'un exemplaire de l'ouvrage où se trouve reproduit l'extrait lui soit communiquée. La présente publication ne peut être ni revendue, ni utilisée à d'autres fins commerciales, sans l'autorisation préalable écrite du Programme des Nations Unies pour les établissements humains.

ONU-HABITAT RAPPORT ANNUEL 2008

HS Number: HS/1120/09E

ISBN Number (Volume): 978-92-1-132086-2

ISBN Number (Series): 978-92-113-1928-6

All rights reserved

Programme des Nations Unies pour les établissements humains

P.O. Box 30030, Nairobi 00100, Kenya

Tel +254 20 762 3120

Fax +254 20 762 3477

www.unhabitat.org

Editor: Thierry Naudin

Editorial Assistants: Tom Osanjo, Eric Orina

Design and layout: Marta González

Printer: UNON Printshop

Cover Photo © UN-HABITAT

Printed in Nairobi

CONTENTS

MESSAGE DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE.....	6
CHAPITRE 1: PLAIDOYER, PARTENARIATS ET SUIVI EFFICACES.....	8
CHAPITRE 2: PROMOTION DE LA PLANIFICATION URBAINE, DE LA GESTION ET DE LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVES.....	24
CHAPITRE 3: PROMOUVOIR DES RÉGIMES FONCIERS ET UN HABITAT PRO-PAUVRES.....	32
CHAPITRE 4: DES INFRASTRUCTURES DE BASE ET DES SERVICES RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT.....	38
CHAPITRE 5: DES SYSTÈMES RENFORCÉS DE FINANCEMENT POUR ÉTABLISSEMENTS	42
CHAPITRE 6 : L'EXCELLENCE DANS LA GESTION	48
2008 EN QUELQUES DATES.....	54



En s'imposant à nous et dans l'urgence, les enjeux de l'environnement comme le changement climatique et l'épuisement des ressources en énergie ne font pas que remettre en cause nos modèles économiques et sociaux. Ils mettent aussi en relief avec une

clarté clinique tous les déterminants et les forces – du niveau individuel, au national et au niveau mondial et vice versa – dont les interactions font de nos villes du 21^e siècle des milieux si complexes – mais aussi si dynamiques. Telle est l'une des grandes leçons que nous aurons retenues de l'année 2008.

Aujourd'hui plus que jamais, la ville est le creuset des grandes espérances de l'espèce humaine. Les enjeux majeurs auxquels nous sommes confrontés peuvent s'y percevoir jour après jour. Si nous y faisons face comme il faut, ce sont de riches perspectives qui peuvent s'ouvrir pour tout un chacun.

Faute de les maîtriser, nous ne pouvons aujourd'hui mieux faire que de bien comprendre les forces motrices de l'urbanisation, en nous efforçant de les infléchir dans la bonne direction.

Tel est le contexte dans lequel une fois de plus notre organisation, ONU-HABITAT, a fait la preuve qu'elle est particulièrement bien placée à la fois comme observatoire et comme catalyseur des forces qui soutiennent l'urbanisation. Depuis longtemps, les villes jouent un rôle moteur dans le développement national; et pourtant, dans presque tous les pays, elles sont placées sous la tutelle d'une multiplicité de ministères et de pouvoirs centralisés. Par comparaison, la mission d'ONU-HABITAT dans le domaine international porte sur tous les aspects de la vie urbaine – avec pour mission un habitat décent et des villes « durables » pour tous, conformément au Programme pour l'Habitat et aux Objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous sommes aussi l'une des institutions uniques dans le système des Nations Unies qui combinent à la fois les projets de terrain et les aspects normatifs dont nous assurons la bonne application, comme en rend compte

le présent Rapport Annuel. Nous franchissons même un pas de plus, puisque nous sommes en mesure d'interagir directement avec les populations locales dont nous avons pour mission de promouvoir le mieux-être.

Tout cela pourrait donner à croire qu'ONU-HABITAT maîtrise intégralement tout ce qui touche aux villes. Or ce n'est qu'en partie le cas.

Le personnel de terrain d'ONU-HABITAT est d'origine locale et donc parfaitement familier des besoins, exigences, contraintes et difficultés sur le terrain. Cela nous permet d'ajuster au mieux les instruments et politiques mis au point par les experts d'ONU-HABITAT pour améliorer le milieu urbain. En tant qu'institution des Nations Unies, nous avons encore été à même, en 2008, d'influencer les politiques publiques pour les mettre en harmonie avec les normes internationales telles qu'elles ont été définies lors de grandes conférences des Nations Unies – de la 16^e session de la Commission du développement durable à New York en mai aux négociations sur le changement climatique à Pozna (Pologne) en décembre.

Le plus marquant de ces événements aura été pour nous le 4^e Forum urbain mondial qui s'est tenu en novembre 2008 à Nanjing (Chine). Cette manifestation constitue désormais la plus importante des grandes conférences consacrées aux villes, avec des participants de tous les horizons et un programme très riche.

Nous avons aussi en 2008 aidé les collectivités locales à renforcer leurs capacités dans tous les aspects de la vie urbaine – cadre juridique, définition des politiques publiques et décentralisation – ainsi que dans les domaines de l'administration, de la gestion, de l'exécution et des finances.

Nous pourrions donc croire que nous maîtrisons bien tout ce qui touche les villes. Mais comme noté plus haut, l'urbanisation au 21^e siècle résulte d'une multiplicité de facteurs. En ouvrant une vaste gamme de perspectives pour toutes les couches de la société, le secteur privé reconfigure puissamment nos agglomérations, et les autorités municipales du monde entier savent bien que l'avantage comparatif de leur ville tient à son pouvoir d'attraction pour les entreprises.

Riches de bien des possibilités, les villes sont aussi des foyers d'inégalités, de pauvreté, de pollution, de déchets et de problèmes écologiques que la société civile s'efforce de contenir, suppléant souvent aux carences des secteurs public comme privé.

En dépit de tous ces efforts, l'expansion des taudis et

des bidonvilles montre à quel point les pauvres sont à la fois les victimes et les facteurs involontaires de la dégradation de l'environnement comme de l'économie informelle.

De même que les taudis et les bidonvilles nous présentent la face inacceptable de nos politiques économiques et urbaines, les catastrophes et les conflits nous renvoient cruellement à notre état collectif d'impréparation. Même le court terme nous prend à l'improviste, et trop souvent les villes planifient à l'aveuglette. Qu'on ne s'étonne pas, dès lors, qu'en 2008 ONU-HABITAT ait continué à reconstruire des logements et des services suite à des conflits ou des catastrophes, du Liban au Pérou en passant par l'Afghanistan et l'Indonésie.

Admettons-le: nos systèmes les mieux établis sont dépassés par les réalités – des réalités si complexes et interdépendantes qu'aucune autorité, politique administrative, économique ou sociale, ne peut s'attendre à elle seule à pouvoir les influencer. Une majorité d'entre nous sait bien que même tous ensemble, nous ne pourrions pas transformer ces systèmes d'un jour à l'autre.

Ce que nous pouvons tous ensemble, pourtant, c'est nouer des partenariats pour faire évoluer les choses progressivement. Nous cherchons à en nouer davantage avec les universités et la société civile. Dans le secteur privé, nous travaillons coude à coude avec des entreprises qui ont souscrit au "Global Compact" des Nations Unies. Ce dispositif les encourage à adopter des politiques responsables, qu'il s'agisse des droits fondamentaux ou du travail, de l'environnement, des services sociaux ou de la corruption.

Avec sa large gamme, bien articulée, de savoir-faire opérationnel, technique et conceptuel, ONU-HABITAT a de nouveau fait la preuve, en 2008, de son rôle privilégié dans le renforcement des capacités à l'échelon local tout en exerçant un effet de levier sur toutes les ressources et énergies, publiques comme privées, favorables à l'amélioration de nos milieux urbains. Avec les populations et les autorités locales, cette mobilisation s'est faite grâce à la gouvernance participative, facteur de dynamisme civique et de stabilité sociale et politique. Ces conditions donnent au secteur privé la possibilité de mettre à l'épreuve sur le terrain des modèles économiques plus « durables », ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de marchés.

Les pays donateurs reconnaissent le rôle unique qui est

celui d'ONU-HABITAT, surtout lorsque nous intervenons de manière intégrée – y compris et de plus en plus avec d'autres institutions des Nations Unies au titre de l'initiative « Unis dans l'Action », qui porte déjà ses fruits dans de nombreux pays. En 2008, ONU-HABITAT a mis au point plus d'une vingtaine de programmes « Unis dans l'Action » dans autant de pays en développement.

Nos multiples partenariats sont aussi pour nous l'occasion d'un dialogue constant, notamment avec les collectivités locales, le monde associatif local et les entreprises. Grâce à nos partenaires, nous restons attentifs aux préoccupations et aux bonnes pratiques, réactifs à l'évolution des forces qui reconfigurent nos villes, et à la recherche des leviers qui peuvent les infléchir.

C'est pourquoi le Programme institutionnel et stratégique à moyen terme (2008-2013) d'ONU-HABITAT est ancré dans le principe du partenariat, et non dans les seules capacités de notre organisation ou des Nations Unies dans leur ensemble. Il se concentre sur six grands domaines d'activité, dont chacun donne lieu à un chapitre particulier dans le présent Rapport Annuel.

Comme décidé par les 58 Etats membres siégeant au Conseil d'Administration qui passe en revue notre programme de travail et notre budget, ces six grands domaines sont les suivants : (i) plaidoyer, suivi et partenariats ; (ii) promouvoir la planification urbaine, la gestion et la gouvernance participatives ; (iii) promotion des systèmes fonciers et de logements pour les pauvres ; (iv) infrastructures et services de base respectueux de l'environnement ; (v) renforcer le financement de l'habitat ; et (vi) excellence dans la gestion.

Grâce aux partenariats dans tous nos domaines d'action, nous pouvons, à ONU-HABITAT, transformer les défis auxquels sont confrontées nos villes en autant de perspectives positives et durables – pour le bien de tous.

Anna K. Tibaijuka



Directrice Exécutive ; ONU-HABITAT
Secrétaire Générale Adjointe des Nations Unies

CHAPITRE 1: PLAIDOYER, PARTENARIATS ET SUIVI EFFICACES

“ Permettre à toutes toutes les principales parties prenantes dans les secteurs public, privé et associatif de jouer un rôle véritable – aux échelons national, régional-provincial, municipal et local – dans le développement des établissements humains et de l’habitat.”

--- Programme pour l’Habitat

Dans ce domaine, ONU-HABITAT a pour objectif stratégique l'amélioration des politiques urbaines, de l'échelon local au niveau mondial.

LE PLAIDOYER

Afin d'assurer la pérennité des projets et politiques et leur bonne appropriation à l'échelon local, ONU-HABITAT recourt toujours autant que possible aux savoir-faire et aux marchés publics du pays, afin de soutenir au mieux l'exécution des programmes dans les pays en développement ou en transition. Ainsi en 2008, plus de 90 pour cent des personnels participant à des projets d'ONU-HABITAT étaient des spécialistes du pays. Dans une perspective de long terme, cela assure une certaine stabilité ainsi qu'une bonne intégration des normes internationales dans les politiques nationales.

50 PAYS

Au quatrième trimestre de 2008, ONU-HABITAT était engagée dans des programmes et projets de coopération dans 50 pays, dont la majorité comptaient parmi les moins développés. Plus de 20 autres pays bénéficiaient du soutien des programmes mondiaux d'ONU-HABITAT.

L'organisation a accru ses activités dans divers pays en développement

et à leur demande au cours des dernières décennies, le budget s'y rapportant passant de 18.7 millions USD en 1988 à près de 100 millions USD en 2008.

LES PARTENARIATS TECHNIQUES

Les activités d'ONU-HABITAT dans les pays d'intervention visent avant tout à appuyer les pouvoirs publics dans la formulation des politiques et stratégies et à mettre en place et renforcer des capacités autonomes de gestion. Dans certains pays, les partenariats avec les parties prenantes à l'échelon local – y compris les pouvoirs publics de tous niveaux et les organisations non-gouvernementales – passent par le renforcement de certaines capacités s'ils doivent pouvoir bien fonctionner.

L'expertise technique et de gestion (y compris les activités de suivi et de collecte des données et bonnes pratiques) de notre institution facilite aussi l'évaluation des difficultés et du potentiel de développement qui sont propres aux établissements humains.

Dans les pays d'intervention, ONU-HABITAT s'emploie à recenser

et analyser les choix politiques possibles, ainsi qu'à concevoir et mettre en œuvre des programmes de logement et d'aménagement urbain, tout en aidant à la mobilisation des ressources et au soutien extérieur pour améliorer la condition des établissements urbains.

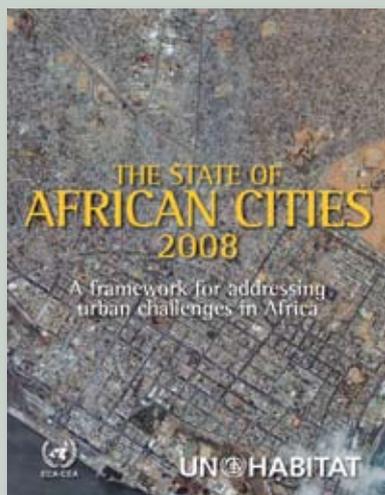
Dans chaque pays, ce processus de renforcement des capacités concerne les institutions du gouvernement central, les collectivités locales, et leurs partenaires du monde associatif local et des organisations non-gouvernementales, les universités et les instituts de recherche. L'accent est aussi mis sur le renforcement des capacités de suivi des gouvernements dans la gestion des établissements humains.

Les leçons tirées de l'expérience dans les pays d'intervention servent aussi à la formulation des grands choix et directives à l'échelle mondiale.

LES PARTENARIATS

Les partenariats avec les institutions et entités les plus diverses forment la pierre angulaire des activités d'ONU-HABITAT, qu'il s'agisse de projets sur le terrain, de renforcement des capacités ou même de fonctions plus normatives. Ils permettent à notre organisation de jouer pleinement son rôle de catalyseur

DE NOUVEAUX RAPPORTS SUR "L'ETAT DES VILLES"



Le rapport biennal d'ONU-HABITAT sur *L'Etat des villes dans le monde* n'en est qu'à sa quatrième édition mais fait déjà autorité, et constitue un élément majeur des activités de plaidoyer de l'institution. Il fait aussi des émules sous la forme de rapports régionaux ou même nationaux avec la coopération des commissions économiques des Nations Unies

La série de rapports régionaux a commencé à la fin 2008 avec le tout premier *Etat des villes d'Afrique*

- *Un cadre pour aborder les enjeux urbains*, réalisé en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour le continent.

En 2008 a aussi été publié un rapport sur *L'état des villes de Russie*, en coopération entre ONU-HABITAT et le Ministère russe de l'aménagement régional. Le rapport (disponible en russe (CD, papier) et en anglais (CD seulement)) mesure l'incidence du processus de transformation en cours en Russie sur les villes du pays, en soulignant les obstacles et les réussites dans la mise en œuvre du Programme pour l'Habitat et des Objectifs du Millénaire pour le développement. Unique en son genre, ce document comporte des données et des analyses provenant des observatoires urbains locaux de quatre villes de Russie, en appliquant des méthodologies mises au point avec l'assistance de l'Observatoire urbain mondial d'ONU-HABITAT.

ONU-HABITAT prépare actuellement avec la Commission économique et sociale des Nations Unies pour la région le premier *Etat des villes en Asie-Pacifique*, à paraître en octobre 2009.

Une autre "première", un rapport sur *L'état des villes en Amérique Latine et aux Caraïbes*, aura lieu à l'occasion du 5e Forum urbain mondial qui se réunira à Rio de Janeiro (Brésil) en 2010, en coopération avec la Commission économique des Nations Unies pour cette région.

de toutes les ressources – humaines, techniques, institutionnelles et financières – nécessaires à une évolution « durable » de nos villes, et l'année 2008 a enregistré de nouveaux progrès en la matière. Le présent chapitre procède à un tour d'horizon général des partenariats et des activités de plaidoyer d'ONU-HABITAT en 2008, les détails figurant dans chacun des chapitres ultérieurs concernés.

LIENS RENFORCÉS AVEC LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES

Le déploiement à titre d'essai du programme onusien « Unis dans l'action » dans huit pays en 2008 a renforcé encore davantage les liens fonctionnels d'ONU-HABITAT avec les autres organismes du système des Nations Unies, chacun contribuant aux divers projets à raison de son avantage comparatif. La liste comprend les organismes suivants:

Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation internationale du travail, Fonds du Programme « Unis dans l'action », Fonds d'équipement des Nations Unies, Programme des Nations Unies pour le Développement, Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, UNICEF, UNIFEM, Institut international des Nations Unies de recherche et de formation pour la promotion des femmes, Service de liaison des



Durban, Afrique du Sud.
Photo © ONU-HABITAT

Nations Unies avec les organisations non-gouvernementales, Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, et Rapporteur spécial des Nations Unies sur le logement décent. Le dispositif onusien "Unis dans l'action" permet à chaque institution d'apporter son expérience et son expertise particulières aux projets opérationnels et techniques d'ONU-HABITAT

ONU-HABITAT a aussi collaboré étroitement avec la Banque mondiale, le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, l'Organisation internationale pour les migrations, la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie-Pacifique, l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits humains, le Forum permanent des Nations Unies sur les questions indigènes, le Fonds des Nations Unies pour la Population, le Programme alimentaire mondial et l'Organisation mondiale de la santé.

En juin 2008, ONU-HABITAT a rejoint le Comité permanent inter-institutions des Nations Unies, lui conférant ainsi une position nouvelle dans les opérations humanitaires mondiales. Il a été convenu que notre organisation y jouerait un rôle directeur dans le domaine de l'habitat. Le Comité a été créé en 1992 pour définir la politique des Nations Unies en matière humanitaire et assurer la coordination et l'efficacité des interventions en cas de crise.

LA JOURNÉE MONDIALE DE L'HABITAT 2008

C'est le 6 octobre que la Journée mondiale de l'Habitat 2008 a été célébrée à Luanda, capitale de l'Angola, sur le thème « des villes harmonieuses ».

Le Président angolais José Eduardo dos Santos et d'autres hauts responsables se sont joints à ONU-HABITAT à l'occasion des festivités. Il a saisi cette occasion pour annoncer un ensemble d'initiatives majeures en matière de logement social. Il s'agit notamment d'un programme d'amélioration des villes et villages au profit de tous, ainsi que d'un nouveau programme national pour le logement.

Lors d'une cérémonie, plusieurs « bonnes pratiques » de Chine, du Mexique, de Russie et du Rwanda ont été récompensées. La Fondation britannique du bâtiment et de l'habitat social a décerné ses propres *Prix mondiaux de l'habitat* à de bonnes pratiques issues des Etats-Unis et du Vietnam.



Photo © BSHF

Hors du système des Nations Unies, les autres partenaires institutionnels ont compté la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Commission européenne, les Banques africaine, asiatique et inter-américaine de développement, et l'Organisation des Etats américains. Certains de

ces partenariats vont être renforcés en 2009, et s'étendre à la Banque européenne d'investissement.

LES PARTENARIATS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

En tant qu'institution inter-gouvernementale, ONU-HABITAT

BIENVENUE AU HABITAT BUSINESS FORUM 2009!

Le premier *Habitat Business Forum* aura lieu du 7 au 9 juillet 2009 à New Delhi (Inde) sur le thème *Des villes innovantes*.

Cet événement donnera aux milieux d'affaires internationaux une occasion privilégiée de nouer ou renouer des relations directes ou les réseaux avec des pouvoirs publics et d'organismes privés, professionnels, universitaires et associatifs. Les thèmes d'actualité inscrits au programme sont les suivants: des coûts plus abordables pour le foncier et le logement ; eau, assainissement et gestion des déchets ; les technologies « vertes » ; la « ville digitale » ; et prévention, gestion des catastrophes et reconstruction.

Le *Business Forum 2009* d'ONU-HABITAT sera organisé en partenariat avec la Fédération indienne des Chambres de commerce et la Fédération chinoise des Chambres de commerce immobilières.

ONU-HABITAT ET LA CRISE ALIMENTAIRE

Publié quelques mois après les pénuries alimentaires et les troubles qui s'en sont suivis sur le continent, le rapport sur *L'Etat des villes en Afrique* rédigé avec la Commission économique des Nations Unies pour ce continent a donné à ONU-HABITAT l'occasion de formuler un certain nombre de recommandations à l'intention des pouvoirs publics.

La mise en place de services de production et de distribution dynamiques et efficaces pour les villes d'Afrique revêt une urgence particulière, puisque l'on s'attend à voir leur population doubler d'ici 2030.

Les pratiques alimentaires ont aujourd'hui changé avec la montée des classes moyennes, et alors que les productions locales sont de moins en moins en mesure de satisfaire les besoins urbains pour six grandes raisons : (i) le déploiement d'une infrastructure alimentaire fiable (production, transport, marchés, transformation) n'est pas en phase avec le rythme de la croissance urbaine ; (ii) la demande urbaine d'alimentation dépasse les capacités de production des régions avoisinantes ; (iii) l'expansion territoriale des villes convertit de plus en plus de zones de production alimentaire péri-urbaines pour d'autres utilisations ; (iv) les transformations dans les structures socio-économiques accroissent la demande pour d'autres aliments de base, y compris des produits d'importation et fortement transformés ; (v) les règlements d'urbanisme et les bâtiments à plusieurs étages modifient les cultures alimentaires ; et (vi) ce sont les marchés urbains, et non plus ruraux, qui deviennent la source de produits alimentaires, et les coûts de transport prennent dans les prix de ces produits une part qui augmente rapidement.

Les recommandations conjointes des deux institutions des Nations Unies appellent les gouvernements à adopter une position stratégique face aux mutations des besoins alimentaires des villes et à la nécessité de mettre en place des stratégies et systèmes de production/fourniture pour les court, moyen et long termes.

Il appartient donc aux gouvernements de stimuler la production agricole, d'améliorer les infrastructures pour faciliter les flux d'intrants dans le secteur agricole et les flux d'extrants vers les villes, et de s'assurer qu'une bonne administration des ressources en eau permet la conversion à la production alimentaire de surfaces non-productives, que les produits soient destinés à la consommation intérieure ou à l'exportation.

collabore étroitement avec les pouvoirs publics centraux des pays faisant appel à son assistance ainsi qu'avec les pays donateurs (y compris les services de coopération internationale). Les détails de ces projets de coopération apparaissent

dans les divers chapitres du présent rapport.

ONU-HABITAT intervient aussi à titre de catalyseur pour l'élaboration des politiques publiques. On en trouve comme bon exemple

la 2e Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur le logement et l'aménagement urbain. Organisée à la mi-mai 2008 dans la capitale iranienne, Téhéran, cet événement a renouvelé les perspectives sur l'aménagement urbain « durable »,

L'EXPANSION URBAINE POSE DE NOUVELLES MENACES POUR LE MONDE, SELON PLUSIEURS DIRIGEANTS

L'expansion urbaine à travers le monde pose de nouvelles menaces au jour le jour: tel est le cri d'alarme qu'ont lancé divers dirigeants lors du 4e Forum urbain mondial d'ONU-HABITAT, qui s'est tenu à Nanjing (Chine). Cet événement marquant a rassemblé, du 3 au 6 novembre 2008, près de 8 000 participants venus de 155 pays, l'exposition attirant à elle seule plus de 20 000 visiteurs en seulement quatre jours.

Ces chiffres montrent que le Forum figure désormais au tout premier plan des conférences consacrées aux problèmes urbains.

“Urbaniser dans l'harmonie” : ce fut le thème de bien des conversations, et rares sont les orateurs qui n'ont pas saisi l'occasion de formuler leur opinion sur le sujet.

Pour donner le ton lors de son discours de bienvenue, Jiang Hongkun, Maire de Nanjing, a déclaré: «Bâtir des villes harmonieuses, telle est notre vision. En consacrant ses travaux à *l'urbanisation harmonieuse*, ce forum va promouvoir de nouvelles manières de construire les villes, ici comme à l'étranger.»

La ville était couverte d'affichettes et de panneaux souhaitant la bienvenue aux participants du Forum, et des spectacles de projecteurs laser illuminaient le ciel nocturne à partir des bâtiments les plus élevés de la partie moderne de la ville.

Sur fond de crise financière mondiale, les dirigeants présents au Forum ont averti que de nouvelles et graves menaces allaient peser sur la problématique internationale du développement, les pays moins avancés se trouvant aux prises avec les effets d'un afflux accru, dans les villes, de populations à la recherche de meilleurs moyens d'existence.

Le Premier Ministre du Kenya, Raila Odinga, a déclaré que le défi de l'urbanisation auquel étaient désormais confrontés les pays en développement s'était transformé en “crise à l'échelle mondiale”, tandis que des responsables des Nations Unies prévenaient que quelque 1,2 milliard d'habitants des bidonvilles et des taudis risquaient fort de se retrouver plongés un peu plus dans la pauvreté par la

conjuncture économique mondiale.

Les travaux rendus publics par ONU-HABITAT à l'occasion du Forum montrent qu'ils sont quelque cinq millions de personnes sont ajoutés à la population chaque mois des villes du monde – la mutation démographique rendant irréversible le basculement vers les villes de plus de la moitié de la population mondiale.

M. Odinga a encore déclaré que “les Nations Unies prévoient que d'ici 2030, le nombre de citoyens dépassera les cinq milliards, soit 60 pour cent de la population mondiale. Nous avons été prévenus que faute de repenser les choses de manière radicale, nous allons au désastre. Si nous observons l'évolution des migrations vers les centres urbains ces dernières années, nous voyons bien que le temps ne travaille pas en notre faveur, et nous devrions faire comme si 2030 ou 2050, c'était l'année ou même la semaine prochaines.”

Dans son discours, la Directrice Exécutive d'ONU-HABITAT, Anna Tibaijuka, a déclaré: “Depuis la fin 2007, nous avons été témoins d'une succession de crises, dont l'ampleur et le rythme nous ont tous pris au dépourvu. L'année a commencé par des crises de l'énergie et des produits alimentaires, alors que le changement climatique venait d'être reconnu comme un fait incontournable auquel nous devons nous adapter sous peine de mort. Avant même que nous soyons en mesure de faire face à ces graves problèmes, la débâcle des crédits immobiliers à haut risque aux Etats-Unis a déclenché une crise financière qui s'est propagée avec une rapidité et une ampleur telles que c'est le monde entier qui se retrouve aujourd'hui aux prises avec ses conséquences.

“La crise financière, la menace d'une récession mondiale et les énormes fluctuations des cours des matières premières comme des valeurs mobilières minent les fondements de la mondialisation tels qu'ils ont soutenu la croissance internationale ces 10 dernières années. Le retour du protectionnisme et la contraction du crédit qui l'accompagne risquent d'exacerber et d'aggraver la récession mondiale.”

Le Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a lui aussi averti les participants que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement risquait d'être remise en cause si la crise de l'urbanisation n'était pas bien maîtrisée.

“Ils sont des milliards à souffrir du manque de logements abordables et de tout ce qui contribue à un mode de vie décent”, a déclaré le Secrétaire Général. “Nous devons œuvrer tous ensemble et susciter la volonté politique voulue pour atteindre dans de bonnes conditions les Objectifs du Millénaire pour le développement tout en collaborant plus étroitement et de manière plus soutenue.”

Le Vice-Premier Ministre de la République populaire de Chine, Dejiang Zhang, a déclaré qu'à la lumière des défis démographiques auxquels est confronté son pays, celui-ci avait opté pour un développement bien coordonné des villes et des régions, tout en mettant l'accent sur les économies d'énergie et la lutte contre le changement climatique.

Pour les pauvres, les jeunes et les femmes représentés au Forum par diverses associations, l'idée de “villes harmonieuses” a résonné comme un message d'espoir particulièrement bien adapté à un contexte d'urbanisation accélérée.

Toutefois, le Directeur Général de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime, Antonio Maria Costa, a prévenu que dans une nouvelle ère où les villes concentrent la majorité de la population mondiale, la délinquance urbaine allait probablement s'intensifier.

“La montée de la délinquance ne peut que continuer et même s'accélérer avec l'expansion des agglomérations urbaines, notamment en Afrique et aux Caraïbes. Cela va avoir des conséquences non négligeables pour la sécurité dans le monde entier, et non seulement à l'échelle locale,” a-t-il déclaré.

M. Costa a fait état de recherches montrant que la délinquance avait une incidence tangible sur le développement – par exemple en Afrique, dans les Balkans,

aux Caraïbes et en Amérique centrale. Ses services ont pu établir l'existence d'un lien de causalité selon lequel le sous-développement accroît la vulnérabilité à la délinquance, qui en retour porte atteinte au développement.

Le Forum de Nanjing a doit son succès à l'intérêt soutenu qu'il a suscité auprès de participants d'origines très diverses.

Il l'a le doit aussi au travail exceptionnel fourni par la République populaire de Chine qui a veillé au parfait déroulement de la manifestation. Celle-ci s'est déroulée peu de temps après le séisme du Sichuan, l'un des plus dévastateurs de toute l'histoire, et le pays venait aussi d'accueillir les Jeux olympiques.

“En formulant nos remerciements les plus sincères, il convient de citer tout particulièrement le Vice-Premier Ministre de la République populaire de Chine, S.E. Dejiang Zhang; le Ministre chinois du Logement et de l'Aménagement Rural et Urbain, M. Jiang Weixin; le Gouverneur de la Province de Jiangsu, M. Lou Zhi Jun, et le Maire de Nanjing, M. Jiang Hongkun, pour le chaleureux accueil qu'ils nous ont réservé ainsi qu'aux participants. Nous y joignons aussi M. Qi Ji, Ministre adjoint du Logement et de l'Aménagement Rural et Urbain, et le président du Forum, M. Lu Bing, Maire adjoint de la Ville de Nanjing,” a déclaré Mme Tibaijuka.

“Nos remerciements vont aussi à tous leurs collaborateurs et leur personnel; ainsi qu'aux nombreux jeunes multilingues qui ont toujours été prêts à rendre service – et toujours avec le sourire.

“Le souvenir le plus durable de ce Forum sera la gentillesse et les sourires dont nous avons été entourés,” a-t-elle ajouté. La Directrice Exécutive a également dit sa gratitude au Gouvernement de Norvège, pour son soutien financier à la participation du secteur associatif au Forum, et au Royaume de Bahreïn, pour avoir accordé son parrainage au Prix Khalifa ben Salman Al Khalifa, qui va désormais être décerné tous les deux ans à l'occasion du Forum.

QUELQUES TEMPS FORTS DU FORUM

LE FORUM MONDIAL URBAIN DE LA JEUNESSE

Plus de 500 jeunes militants originaires d'une cinquantaine de pays se sont rassemblés pour leur propre Forum les deux jours qui ont précédé l'événement principal. Le Forum des jeunes, troisième du genre, répondait à l'invitation du Comité municipal de Nanjing de la Ligue de la jeunesse du Parti communiste chinois. Il a été l'occasion d'annoncer le lancement d'un fonds inédit destiné aux jeunes citadins défavorisés du monde entier. Le *Fonds de soutien des jeunes pour le développement urbain* a été établi grâce à une subvention de deux millions de dollars US (sur deux ans) du gouvernement norvégien. D'autres gouvernements et donateurs sont invités à y contribuer.

LA TABLE-RONDE DES FEMMES

ONU-HABITAT s'est assuré la collaboration de la Fédération des femmes de Nanjing et de l'Association des urbanistes du Commonwealth pour organiser un tour d'horizon des difficultés auxquelles les femmes les femmes sont confrontées dans les villes et des meilleurs moyens

d'aborder la dimension du genre dans les politiques et pratiques d'aménagement urbain. Représentants des pouvoirs publics, experts et militantes de base ont mis au point diverses recommandations sur l'adaptation à la dimension du genre de l'urbanisme, du logement, des régimes fonciers et des partenariats. Ont notamment pris la parole le Haut Commissaire adjoint aux Droits humains, Mme Kyung-wha Kang, la secrétaire générale de la YWCA, Mme Nyaradzai Gumbonzvanda, et l'adjointe au maire de Nanjing, Mme Wang Yonghong.

LES MAIRES AFRICAINS

Les Maires africains de la région du Lac Victoria ont signé un accord d'échanges avec l'Arrondissement de Yangpu de la Municipalité de Shanghai (Chine).

LES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

Les dirigeants d'entreprise ont procédé à un échange des points de vue sur les meilleurs moyens de bâtir des villes plus "vertes". Ils se sont penchés sur la façon de mettre en place, dans le secteur privé, des pratiques responsables en matière



Photo © Ville de Nanjing

d'urbanisation durable, ainsi que sur les principes fondamentaux qui pourraient les guider. Ils ont aussi évoqué les technologies et modèles économiques les plus abordables pour les citoyens les plus pauvres, afin de rendre les villes plus sûres, plus justes, plus harmonieuses – et plus propices aux affaires.

UN ÉMINENT URBANISTE ASIATIQUE EST DISTINGUÉ

Le Prix ONU-HABITAT 2008 a été décerné au Professeur Anthony Gar-On Yeh de l'Université de Hong Kong et l'un des urbanistes les plus éminents de toute l'Asie. La récompense ne connaît sa contribution exceptionnelle et soutenue à la recherche et à la réflexion dans le domaine des établissements humains. Le prix est décerné tous les ans à une région différente, qui en 2008 était l'Asie-Pacifique. Après une brillante cérémonie à Nanjing, le Pr Gar-On Yeh a prononcé une conférence sur *Le Système d'information géographique, un bon outil pour des cités harmonieuses*.

L'EXPOSITION DU FORUM

Au Forum urbain mondial de Nanjing, les autorités et organisations municipales chinoises ont mis en valeur leurs bonnes pratiques dans pas moins de quatre halls d'exposition. Dans le hall international, des dizaines de partenaires du monde entier ont fait valoir leurs propres réussites.

Le lancement de la nouvelle identité institutionnelle d'ONU-HABITAT a attiré des milliers de visiteurs à notre stand, où parmi d'autres publications étaient distribués les rapports sur l'état des villes dans le monde et en Afrique.

FORMATIONS

Notre organisation a coordonné avec divers partenaires du Programme pour l'Habitat 23 ateliers de formation au Forum de Nanjing, qui ont attiré 850 participants.

LE FINANCEMENT

La crise financière mondiale en cours et ses retombées ont fait l'objet d'une séance spéciale au Forum. Une autre a été consacrée aux partenariats public-privé dans le logement et l'aménagement urbains, y compris de nouvelles approches en rapport avec les populations locales.

les participants mettant l'accent sur les liens entre croissance, équité et identité.

Cette rencontre s'est déroulée alors qu'avec un taux d'urbanisation de 42 pour cent et un taux de croissance de 2,5 pour cent dans la région actuellement, les villes d'Asie-Pacifique vont devoir accueillir 1 700 millions d'habitants supplémentaires au cours des 40 années à venir. Cela va revenir à un doublement de la population urbaine actuelle.

A Téhéran, ministres et autres représentants de 37 pays ont adopté un programme d'action destiné à orienter la coopération régionale dans le domaine de l'aménagement urbain « durable », concept qui soutient aussi le Projet stratégique et institutionnel à moyen terme 2008-2011 d'ONU-HABITAT. Ce programme d'action privilégie cinq grands thèmes : la gestion de l'urbanisme et de l'aménagement rural, l'amélioration des taudis urbains, l'eau et l'assainissement, le financement de l'habitat, et les catastrophes naturelles.

PARTENARIATS AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les organisations non-gouvernementales apportent leur expertise dans les projets, les activités techniques et la recherche d'ONU-HABITAT. Le fait que 26 pour cent de tous les nouveaux accords juridiques conclus en 2008 par ONU-HABITAT l'aient été avec des organisations non-gouvernementales et le monde associatif local souligne le rôle majeur que joue la société civile dans la mise en œuvre locale du *Programme pour l'Habitat* et des Objectifs du Millénaire pour le développement.

L'une des grandes originalités d'ONU-HABITAT tient au fait que nous pouvons travailler directement avec le milieu associatif local dans la réalisation des objectifs qui nous sont communs. Les associations de terrain sont on ne peut mieux placées pour activer des réseaux et fournir les éléments sur lesquels appuyer des projets, comme pour évaluer ce qui est en cours et ce qui a été réalisé sur le terrain. Quant aux non gouvernementales internationales, elles mobilisent leurs propres réseaux, plus vastes, en apportant les perspectives et les connaissances qui leur sont propres. Le rôle d'ONU-HABITAT consiste dès lors à mobiliser ces ressources pour promouvoir le Programme pour l'Habitat et les Objectifs du Millénaire pour le développement. .

Pour tirer le meilleur parti des partenariats en cours et à venir avec la société civile, ONU-HABITAT a mis au

point en 2008 un réseau coopératif de communication spécialisé. Le projet a été soumis pour examen à diverses organisations.

D'un point de vue plus stratégique, le 4e Forum urbain mondial qui s'est tenu en novembre 2008 à Nanjing (Chine) a fourni à ONU-HABITAT une occasion majeure de nouer un dialogue plus étroit avec le monde associatif international, tel qu'il y était représenté par de grandes organisations et par d'autres, plus locales, ainsi qu'avec des entreprises du monde entier. Cela a permis des débats approfondis sur leurs stratégies en matière d'urbanisation durable avec ONU-HABITAT ainsi que d'autres partenaires.

Le partenariat avec la société civile organisée s'étend aussi aux activités normatives (ou axées sur les politiques publiques) d'ONU-HABITAT, et ce avec le double objectif de produire des travaux de recherche de pointe et de les diffuser auprès d'un public plus large. Cela prend la forme de diverses publications qui appuient le renforcement des capacités et les activités de terrain d'ONU-HABITAT et des partenaires concernés.

En 2008 ONU-HABITAT a travaillé en partenariat avec une quarantaine d'organisations non-gouvernementales de tous les horizons géographiques et culturels, ces collaborations portant aussi bien sur le logement ou l'eau que sur l'émancipation des femmes, la jeunesse, les droits humains ou les secours d'urgence.

DES OUVERTURES POUR LE SECTEUR PRIVÉ

Force majeure dans la reconfiguration en cours de nos

villes au 21e siècle, le secteur privé a un rôle à jouer dans la mise en place de politiques « durables », notamment en ce qui concerne les services de base, le changement climatique et la conservation de l'énergie. C'est pourquoi notre organisation avait lancé le Partenariat avec le Secteur privé pour l'urbanisation durable, afin de s'associer avec des entreprises engagées dans une démarche de responsabilité sociale.

Dès 2008, ONU-HABITAT a élargi le dialogue et la coopération avec les milieux d'affaires, dont des entreprises de toutes tailles. Ces partenariats permettent d'exercer un effet de levier sur les ressources de ces entreprises autour d'initiatives bien définies de dimensions mondiales, nationales ou locales, tout en leur ouvrant de nouvelles perspectives et possibilités.

C'est ainsi qu'en 2008, ONU-HABITAT a mobilisé les capacités de plusieurs grandes firmes internationales au service de projets locaux portant sur des services de première importance comme l'eau, l'assainissement, le logement, le traitement des données urbaines et la finance (pour de plus amples détails, se reporter aux chapitres concernés). Ces programmes ont associé des firmes internationales de premier plan des secteurs bancaire et financier, de la télédiffusion, de l'informatique et de la communication, du logement, de l'alimentation et de l'industrie.

D'un point de vue pratique, ONU-HABITAT est à même de faciliter la participation du secteur privé à des projets maniables, flexibles et de dimensions réduites dans près de 120 pays. Notre avantage comparatif réside dans notre

connaissance du terrain, y compris des institutions, ce qui permet l'utilisation optimale des ressources ainsi que des solutions bien adaptées aux besoins et contraintes de l'endroit.

Les entreprises et leurs associations professionnelles sont aussi prêtes à partager leur expertise et à conseiller ONU-HABITAT quant aux meilleurs moyens d'améliorer les conditions de vie et de rendre les villes plus harmonieuses. Cela peut comporter la création de filières à partir du terrain, des pratiques plus réactives, ainsi que la mise au point de modèles économiques innovants et de technologies souples, peu onéreuses et bien adaptées au changement climatique. Tel est l'objet du Partenariat avec le Secteur privé pour l'urbanisation durable.

Pour mieux tirer parti de l'expérience du secteur privé et de ses modèles économiques, ONU-HABITAT utilise aussi ce partenariat pour tenir une base de données des bonnes pratiques dans divers domaines, y compris le logement bon marché, les entreprises du secteur informel et les usages innovants de l'informatique et des télécommunications.

L'eau est un problème crucial en milieu urbain, comme le reconnaissent les Objectifs du Millénaire pour le Développement, et c'est en 2009 que le Partenariat mondial des fournisseurs d'eau parrainé par ONU-HABITAT va entrer en fonction, pour servir de plaque tournante de l'amélioration des capacités institutionnelles dans les années à venir.

Par ailleurs, un partenariat entre ONU-HABITAT et Google.org joue un rôle majeur dans le suivi

des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Outre l'amélioration des statistiques, une initiative lancée en 2008 avec Google va aider à mettre au point des outils innovants intégrés pour l'étalonnage et le suivi. Un projet-pilote va être mis en place à Zanzibar (Tanzanie) et dans sept villes de la région du lac Victoria (Afrique).

Les partenariats sont aussi la pierre angulaire du Réseau mondial des instruments fonciers. Ce réseau permet à ONU-HABITAT de partager expériences et expertises pour la mise au point d'instruments innovants et bien adaptés de gestion foncière. Ceux-ci contribuent à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par le truchement de la réforme foncière ainsi que d'une gestion et de régimes fonciers améliorés. Parmi les membres de ce réseau on compte des organisations non-gouvernementales, des institutions financières internationales, des organismes de recherche et de formation, des donateurs, des organisations professionnelles et des experts individuels du monde entier.

LE PROGRAMME D'ACTION SUR LE GENRE EST PRÊT ET L'INTÉGRATION CONTINUE

Un logement décent pour tous passe par l'égalité et l'émancipation des femmes, sans quoi il ne saurait y avoir non plus de gouvernance urbaine qui soit à la fois participative, "durable" et harmonieuse. Pour remplir cette mission en 2008, ONU-HABITAT s'est concentrée sur



Photo © ONU-HABITAT



Photo © ONU-HABITAT

trois grands domaines: la mise au point du *Programme d'action pour l'égalité hommes-femmes*, conformément à une résolution du Conseil d'Administration de 2007; l'intégration de la dimension du genre par les pouvoirs locaux ; et l'intégrer aussi dans les questions foncières et d'aménagement. Ces deux derniers thèmes ont donné lieu à divers événements et partenariats avec des institutions très variées. Le Programme d'action sur le genre a fait l'objet d'un large débat au Forum de Nanjing et devait être approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du printemps 2009

L'INTÉGRATION À L'ÉCHELON LOCAL

Depuis 2003, ONU-HABITAT a déployé un programme intégré de soutien aux entrepreneurs féminins des villes qui s'appuie sur le développement de l'habitat et les droits foncières. Le programme comporte les éléments suivants: (i) des états de référence initiaux; (ii) des subventions pour les fonds tournants destinés à soutenir le développement de l'habitat et l'émancipation des femmes; (iii) la formation de personnels para-juridiques spécialisés dans les droits fondamentaux, et en particulier ceux des femmes; (iv) la formation des femmes au développement et à la gestion d'entreprises ; et (v) la mise en place de formules d'habitat coopératif pour les femmes.

Les pouvoirs publics locaux sont un autre domaine majeur où il convient de promouvoir la participation et l'influence des femmes dans les prises de décisions et dans les projets. En mars 2008, les bureaux régionaux d'Amérique Latine-Caraïbes et d'Asie-Pacifique

d'ONU-HABITAT ont organisé entre les municipalités de leurs régions respectives des concours sur le thème *Des villes mieux faites pour les femmes et les jeunes filles*.

ONU-HABITAT collabore aussi avec Femun, une organisation péruvienne, et l'Institut d'étude des collectivités locales du Ghana, afin de renforcer les capacités des pouvoirs publics locaux dans le domaine du genre. D'autres partenariats ont été lancés avec une organisation kényane, GROOTS, et avec la Commission Huairou pour organiser des ateliers de formation fondés sur le principe du dialogue « local-local ».

Avec l'appui de l'Association caraïbe pour la recherche et l'action féministes et de l'Institut international des Nations Unies de recherche et de formation pour la promotion des femmes, ONU-HABITAT a lancé dans 25 pays du monde entier une enquête sur l'émancipation des femmes et l'intégration du genre dans les pouvoirs locaux.

La diffusion du recueil sur *Le genre dans la gouvernance locale* se poursuit. En septembre 2008, la Fédération des Municipalités canadiennes l'a utilisé pour former des responsables politiques féminines. Des actions du même genre ont eu lieu au Ghana, en Israël et en Afrique australe.

Une conférence internationale sur le thème "Décentralisation, pouvoirs locaux et droits des femmes" a été organisée à Mexico en novembre 2008. Prenant appui sur toute une série de projets (soutenus par l'*International Development Research Center*), en Afrique sub-saharienne, au

Proche Orient, en Asie du Sud et du Sud-est, en Amérique Latine et aux Caraïbes, la conférence a procédé à un tour d'horizon critique de la décentralisation et de la gouvernance locale en ce qui concerne la participation et la représentation des femmes et leur accès aux services publics, ce qui a donné aux participantes l'occasion de recenser les carences et divers thèmes pour de nouvelles recherches.

Les résultats des exercices précédents d'évaluation de la place réservée aux femmes ont servi à mettre au point des interventions visant à corriger les déséquilibres entre hommes et femmes dans les programmes touchant à l'eau et à l'assainissement et à améliorer les conditions de vie des femmes. On peut en prendre pour bon exemple le lancement d'un certain nombre de systèmes de micro-crédit dans le domaine de l'assainissement appuyés sur des évaluations effectuées en Afrique.

L'ÉMANCIPATION FONCIÈRE ET ÉCONOMIQUE

ONU-HABITAT a formé un partenariat avec UNIFEM, le Fonds d'équipement des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour le Développement pour promouvoir ensemble le genre et le développement économique local dans cinq pays. Ce programme renforce la capacité des autorités locales à intégrer la perspective du genre dans la planification et les budgets, tout en facilitant la participation des femmes et des organisations populaires.

En juillet 2008 lors de la session du Conseil Economique et Social des Nations Unies, ONU-HABITAT a

organisé à New York une rencontre des élues et responsables, y compris une visite d'étude sur le terrain. L'événement était organisé au titre du programme d'ONU-HABITAT pour l'émancipation des femmes à travers le développement de l'habitat et les droits fonciers.

ONU-HABITAT poursuit la préparation et la diffusion de publications pour développer ses activités de plaidoyer et de renforcement des capacités en matière d'égalité et d'émancipation féminines.

LA JEUNESSE ŒUVRE POUR UN AVENIR URBAIN « DURABLE »

Le Programme « Jeunes » d'ONU-HABITAT s'est encore attaché, en 2008, à faire participer les jeunes aux démarches d'urbanisation "durable". L'accent a été mis sur le déploiement de la Stratégie pour l'engagement des jeunes. Celle-ci privilégie les approches et modèles participatifs qui favorisent l'emploi, l'esprit d'entreprise, la formation, le renforcement des capacités et la prévention de la délinquance ; la stratégie souligne aussi le rôle des jeunes dans la réduction de la pauvreté et des inégalités.

Lancée par le second Forum Urbain Mondial de 2004, l'Initiative de Partenariat mondial pour le développement de la jeunesse urbaine reste le socle principal de l'intégration des Objectifs du Millénaire pour le développement avec les programmes municipaux. Ce partenariat se concentre et s'appuie toujours sur les jeunes citoyens, les collectivités locales, la société civile, les autres agences des Nations Unies intéressées, les institutions internationales et les

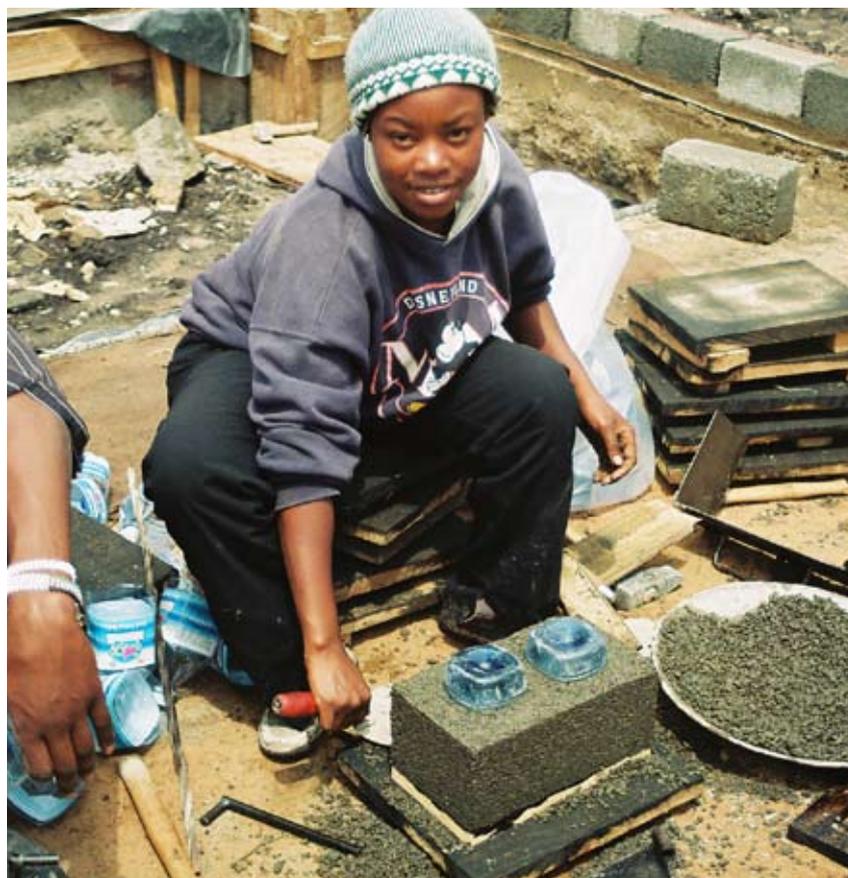


Photo © ONU-HABITAT

fondations privées, pour fournir des solutions bien étudiées aux grands problèmes de la jeunesse urbaine.

APPUI LOCAL AUX CENTRES DE RESSOURCES POUR LES JEUNES

En 2008 et au titre de l'Initiative de Partenariat, ONU-HABITAT et certaines autorités locales africaines ont établi des Centres intégrés d'information et de ressources pour la jeunesse dans plusieurs villes. Ces centres multi-services préparent les jeunes gens à l'emploi grâce à des formations (montage d'entreprises, informatique), à la facilitation des rapports avec les collectivités locales et à l'accès à

des activités de loisir, ainsi qu'à des programmes portant sur la protection de l'environnement et l'urbanisme participatif. Etant pleinement intégrés, ces centres fournissent aussi des services de santé (dépistage du VIH/SIDA et méthodes de prévention compris). La vigueur de l'appui que les municipalités ont apporté à la mise en place de ces centres est reflétée tant par leur soutien financier que par les terrains mis à disposition.

ONU-HABITAT a aussi, en 2008, intensifié son soutien à ses centres dénommés "L'Avenir, c'est nous" dans les villes de diverses tailles qui se relèvent d'un conflit ou d'une catastrophe, en se concentrant sur

la fourniture par les jeunes de divers services destinés aux orphelins et autres enfants vulnérables. L'accent a été mis sur la santé, la nutrition, les arts, les sports et l'informatique, afin de promouvoir la consolidation de la paix et l'esprit d'entreprise.

DES CENTRES DE FORMATION POUR L'AFRIQUE

Depuis son lancement au Kenya en juin 2008, le Programme

d'autonomisation de la jeunesse d'ONU-HABITAT a formé aux techniques du bâtiment des jeunes issus des bidonvilles, facilitant ainsi l'accès à des logements d'un coût abordable et à de meilleures conditions de vie. Le programme avait été lancé par un don du Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-moon, et il a depuis reçu d'importants soutiens des Gouvernements de Norvège et de Finlande.

En 2008, 30 jeunes gens du bidonville surpeuplé de Kibera et de l'établissement irrégulier de Mavoko, proches de Nairobi, ont été formés sur le tas à la production de briques bon marché pour la construction du Centre de formation *Moonbeam* pour la jeunesse. Soixante autres jeunes ont reçu des formations diplômantes en matière de direction d'équipes, gestion, montage d'entreprise et informatique, qui leur permettent d'améliorer leur potentiel de revenus. Quelque 200 autres ont commencé à se former aux divers métiers du bâtiment. Les jeunes diplômés ont la possibilité de combiner des aptitudes reconnues avec des stages d'apprentissage, notamment sur certains chantiers en cours au titre du Programme ONU-HABITAT d'amélioration des taudis au Kenya. Jusqu'à présent, ONU-HABITAT et ses partenaires sur le terrain – Umande Trust et l'Alliance des jeunes pour l'environnement – ont donné à plus de 300 jeunes la possibilité de suivre ainsi des formations diplômantes. Pour 2009, ONU-HABITAT a prévu de faire du centre *Moonbeam* une plaque tournante de la formation pour l'ensemble de l'Afrique de l'Est.

De nouveaux partenariats ont été noués, en 2008, avec les municipalités d'Addis Abéba, Kampala, Kigali, Nairobi et Naplouse. ONU-HABITAT s'est aussi assurée de la coopération de Nest Kenya, Horisont Norvège, l'Alliance des jeunes pour l'environnement, Umande Trust, la Fédération des jeunes de Nanjing et le Comité international olympique pour soutenir la capacité d'action de la jeunesse dans le monde.

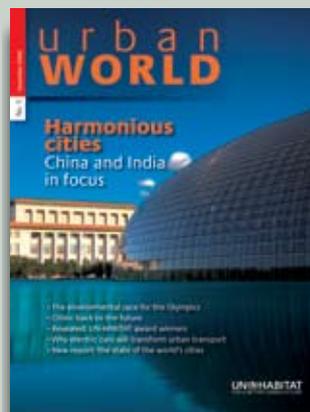
NOUVEL ÂGE URBAIN, NOUVEAU MAGAZINE

ONU-HABITAT a profité du 4e Forum urbain mondial pour lancer son nouveau magazine-phare. Intitulé *Urban World*, ce périodique (trimestriel) remplace *Habitat Debate* avec une formule plus moderne, en accord avec l'évolution de nos activités et notre besoin de nous adresser à une audience qui ne fait que se développer en ces temps d'urbanisation rapide.

En accord avec notre Programme stratégique et institutionnel à moyen terme pour 2008-2013, le nouveau magazine a été lancé au moment historique où, pour la première fois de l'histoire, l'humanité est devenue majoritairement urbaine.

Nous savons bien que les gouvernements et les municipalités ne sont plus en mesure de résoudre à eux seuls les problèmes de l'urbanisation et de la pauvreté. Une bonne partie de l'expertise et des financements voulus doivent provenir du secteur privé.

Et c'est aussi pourquoi notre nouveau magazine est publié en partenariat avec une entreprise



privée, Pressgroup Holdings Europe S.A., qui a son siège à Valence (Espagne). Pour la première fois, notre magazine s'ouvre à la publicité d'entreprises du monde entier, y compris celles qui sont membres du "Global Compact" lancé par les Nations Unies pour encourager les milieux d'affaires à adopter des politiques « durables » et socialement responsables en matière de droits fondamentaux et du travail, de l'environnement, de systèmes sociaux et de lutte contre la corruption.

UN MILLION DE DOLLARS POUR LES JEUNES QUI TRANSFORMENT LES VILLES

Ses divers partenaires permettent à ONU-HABITAT de mobiliser toutes les ressources disponibles au service de sa mission – l’urbanisation durable pour tous – et les nouvelles générations en sont naturellement l’une des plus précieuses. C’est pourquoi, en 2007, le Conseil d’Administration d’ONU-HABITAT avait approuvé une proposition norvégienne visant à établir un nouveau dispositif pour la jeunesse marginalisée des villes, le *Fonds de soutien des jeunes pour le développement urbain*.

Ce nouveau Fonds va soutenir les plus dynamiques des jeunes gens marginalisés qui offrent, à leur échelon local, des solutions aux grands problèmes urbains, leur permettant ainsi de réaliser leur potentiel et celui de leur entourage. Ces jeunes gens sont invités à présenter à ONU-HABITAT des projets relatifs à divers grands enjeux comme la pauvreté, l’éducation, la drogue, le VIH-SIDA, la santé, la salubrité, la délinquance et le chômage. Les meilleurs projets seront récompensés par une subvention destinée à faciliter leur réalisation.

Avec le soutien du Fonds, les jeunes vont pouvoir transformer leur milieu local, rendant par là les villes plus agréables à vivre. Pour ONU-HABITAT, ce nouveau mécanisme va tenir lieu de laboratoire « sur le terrain », qui va permettre d’enrichir l’inventaire des bonnes pratiques en matière d’amélioration du milieu urbain.

Le Fonds est financé par une subvention annuelle d’un million de dollars US du Gouvernement de

Norvège. « Il faut de toute urgence intégrer les jeunes dans les stratégies de développement, et notamment de développement durable, et nous sommes convaincus qu’en la matière le rôle meneur revient à ONU-HABITAT, » a déclaré Erik Berg, du Ministère norvégien des Affaires étrangères. « Nous sommes aussi persuadés qu’un fonds qui apporte un soutien bien étudié à des initiatives émanant des jeunes est l’un des meilleurs moyens d’y parvenir. »

Le mode de fonctionnement détaillé du fonds devait être arrêté par le Conseil d’Administration d’ONU-HABITAT lors de sa réunion à Nairobi du 28 mars au 3 avril 2009.

Les 58 gouvernements représentés au Conseil d’Administration avaient déjà reconnu que le nouveau fonds était propre à stimuler l’élaboration de politiques en rapport avec la jeunesse. Le Fonds permet aux pouvoirs publics, aux organismes de la société civile et au secteur privé de mieux prendre en compte les préoccupations de ce qui partout représente la catégorie la plus dynamique de la population. L’établissement du fonds avait été demandé en 2007 par une résolution du Conseil d’Administration d’ONU-HABITAT, qui se réunit tous les deux ans. Lors du Forum urbain mondial de 2006 à Vancouver (Canada), le Forum de la jeunesse avait demandé la mise en place d’un fonds spécial de soutien aux projets de développement proposés par les jeunes, s’appuyant sur une résolution adoptée dès 2003 par le Conseil d’Administration.

Des représentants des pouvoirs publics ont indiqué que le nouveau Fonds pour la Jeunesse d’ONU-HABITAT allait aussi promouvoir des programmes de formation professionnelle et de crédit d’emplois pour encourager l’esprit d’entreprise et la création d’emplois sans distinction de sexe, et en collaboration tant avec le secteur privé que les autres institutions de l’ONU. Dans tous ces domaines, ont-ils précisé, le Fonds s’assurera que la dimension du genre est intégralement prise en compte. Depuis quelques années, les appels se sont multipliés pour que soit mieux pris en compte le rôle crucial de la jeunesse dans le développement. L’importance de l’enjeu et du potentiel en cause ont été particulièrement bien mis en relief par la Banque mondiale, qui en 2007 leur a consacré son *Rapport sur le développement dans le monde*.

D’après les chiffres disponibles, les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent 18 pour cent de la population mondiale. C’est en Afrique que cette proportion est la plus élevée; dans des pays comme le Kenya, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe, les jeunes de 25 ans et moins représentent jusqu’à 70 pour cent de la population.

La création du Fonds de soutien aux jeunes pour le développement marque la reconnaissance à un haut niveau d’un appui tangible aux initiatives lancées par la jeunesse. Il pourrait montrer à d’autres institutions et gouvernements comment on peut placer la jeunesse au cœur des stratégies de développement.

CHAPITRE 2: PROMOTION DE LA PLANIFICATION URBAINE, DE LA GESTION ET DE LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVES

“ Permettre à toutes les principales parties prenantes dans les secteurs public, privé et associatif en mesure de jouer un rôle efficace – aux échelons national, provincial/régional, municipal et local – dans le développement des établissements humains et de l’habitat. ”

--- Programme pour l’Habitat

Les interventions d'ONU-HABITAT pour promouvoir et améliorer la décentralisation, la gestion et la gouvernance inclusives et renforcer les pouvoirs publics locaux sont guidées par une importante résolution adoptée en 2007 par son Conseil d'Administration.

Il est généralement reconnu que pour être durables, durables, la planification, la gestion et la gouvernance urbaines du 21^e siècle doivent être participatives et, par conséquent, décentralisées. Cela permet de satisfaire au mieux les besoins locaux tout en favorisant l'appropriation populaire des projets. Face au défi que constitue pour elles la gouvernance urbaine participative, de nombreuses autorités centrales, locales et municipales et autres parties prenantes font appel à ONU-HABITAT pour améliorer leurs résultats afin d'évoluer vers des villes plus sûres, plus vivables, plus productives et plus inclusives. En 2008, ONU-HABITAT a rationalisé ses propres pratiques afin d'améliorer son efficacité.

En août 2008, ONU-HABITAT a mis en place un groupe de travail spécial pour élaborer et appliquer un « Cadre normatif et opérationnel amélioré ». Il s'agit de dégager une approche intégrée pour soutenir les gouvernements et les partenaires du développement dans la voie d'une urbanisation plus

« durable », comme prévu par le plan stratégique et institutionnel à moyen terme. L'un des principaux objectifs n'est autre qu'une meilleure articulation entre les activités normatives et opérationnelles d'ONU-HABITAT.

En octobre 2008, au siège d'ONU-HABITAT à Nairobi, une réunion a rassemblé une vaste gamme d'experts et de perspectives sur les moyens de parvenir à un développement urbain plus « durable ». Un consensus s'est dégagé sur les moyens de rendre plus participatifs la planification, la gestion et la gouvernance urbaines, ainsi que sur les similitudes non négligeables dans les problématiques qui se posent à cet égard au Nord comme au Sud (que les pays soient riches ou pauvres, en voie de développement ou non), en dépit de certaines différences. La réunion a débouché sur un Document stratégique qui doit guider ONU-HABITAT dans la formulation de ses interventions et programmes en matières de planification, de gestion et de gouvernance urbaines participatives.

Afin de renforcer le caractère multifonctionnel de ces activités, ONU-HABITAT a aussi commencé à réaligner ses propres dispositifs avec la création d'une Unité de planification et d'aménagement urbains. Celle-ci est aussi chargée de centraliser, au sein d'ONU-HABITAT, les recherches sur des prototypes adaptables au terrain à travers des outils, techniques et processus mis au point lors de travaux normatifs ou de renforcement des capacités. Ces mutations institutionnelles doivent promouvoir l'intégration de secteurs interdépendants afin de stimuler les interactions entre programmes.

LA DÉCENTRALISATION

Afin de tirer le meilleur profit des progrès accomplis dans le débat international sur la décentralisation et le renforcement de la démocratie locale, ONU-HABITAT et l'association *Cités et pouvoirs locaux unis* ont mis au point des directives concernant la décentralisation, comme prescrit par le Conseil d'Administration. Ces travaux ont suscité de grands espoirs chez les pauvres sur le terrain. A cet égard, ONU-HABITAT a bénéficié du soutien politique d'un nombre considérable de gouvernements, y compris celui de l'Inde, ainsi que de contributions financières de la Norvège et de la France.



ONU-HABITAT a désormais confié à Cités Unies la sous-traitance des profils-pays dont a besoin l'Observatoire mondial de la démocratie locale et de la décentralisation. Cités Unies va aussi recenser et examiner les méthodologies les mieux adaptées pour la mise au point d'outils et indicateurs propres à appuyer la mise en œuvre des Directives sur la décentralisation, que l'association sera aussi chargée de diffuser.

Cités Unies a mis au point des profils-pays avec l'appui d'ONU-HABITAT et d'un réseau d'experts en démocratie locale. Une première série de profils a déjà été mise à la disposition d'ONU-HABITAT .

Notre organisation a aussi collaboré avec un Groupe d'experts en décentralisation pour recenser les besoins, élucider les concepts et examiner les meilleures méthodologies pour la mise au point d'instruments et indicateurs destinés à l'adaptation des

Directives à l'échelon local.

LE DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ONU-HABITAT a mis en place le Réseau du développement urbain durable pour intensifier le débat sur les solutions à apporter aux problèmes du développement urbain « durable » à travers les réseaux mondiaux existant et les partenariats à l'échelon régional, national et local.

Dans le cadre du Réseau de l'aménagement urbain qu'ONU-HABITAT a lancé en 2008 son *Initiative des villes et du changement climatique*. Notre organisation entend par là aider les autorités locales à renforcer leurs dispositifs de réduction ou d'adaptation en rapport avec ce phénomène, et collaborer avec les populations urbaines en ce qui concerne les problèmes d'infrastructures et de gouvernance.

Les ressources et instruments qui y sont associés comportent des méthodologies d'urbanisme et de gestion participatives en matière d'environnement permettant l'évaluation des vulnérabilités et des risques. Ce dispositif comporte également des directives pour la mise en œuvre pratique à l'intention des autorités locales, tout en favorisant des solutions innovantes comme les bâtiments économes en énergie.

L'Initiative des villes et du changement climatique est actuellement en cours d'expérimentation dans quatre agglomérations-pilotes : Maputo (Mozambique), Kampala (Ouganda), Sorsogon (Philippines) et Esmeraldas (Equateur). Cinq autres villes d'Afrique vont bientôt les rejoindre.

DES VILLES PLUS SÛRES

En 2008 ONU-HABITAT a continué à soutenir les pouvoirs publics



Photo © ONU-HABITAT

locaux aux prises avec la violence, la délinquance et l'insécurité à l'aide d'activités d'échelle mondiale, régionale et nationale.

A l'échelon mondial, les partenariats ont été renforcés avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et la crime, avec la mise au point d'une méthodologie pour les missions conjointes et le recensement d'instruments communs. En outre, des partenariats ont été noués concernant la prévention des violences armées (avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, entre autres), et sur la violence envers les femmes (avec UNIFEM). Des projets de travail en commun et de mobilisation des ressources ont aussi été lancés.

Au sein de nos propres structures, la sécurité urbaine a été intégrée à l'initiative d'amélioration des taudis. Ce système fait l'objet d'une évaluation qui sera conclue en 2009.

En juin 2008, un « Sommet sur la prévention de la délinquance juvénile et les villes » a été organisé à Durban (Afrique du Sud). Cet événement a permis de mettre en valeur les expériences de développement à l'initiative des jeunes à travers le monde. L'accent a été mis sur le rôle privilégié des jeunes dans la prévention des violences, ainsi que sur la solidarité renforcée des communautés. Le Sommet a aussi vu le lancement d'une Plate-forme des jeunes sur le développement urbain et la prévention de la délinquance. Les participants se sont penchés sur le rôle des arts et de la culture dans le développement des communautés, ainsi que sur des cas pratiques de dialogue entre police et jeunes pour renforcer la sécurité à l'échelon local.

ONU-HABITAT a aussi, en 2008, recensé et évalué les outils d'intervention à l'échelle locale, y compris les bilans concernant la sécurité des femmes et les initiatives

de prévention de la violence contre les femmes et l'action des jeunes en matière de prévention et d'encadrement innovant, et particulièrement dans le contexte des taudis urbains des pays en développement.

En Amérique Latine, ONU-HABITAT a élaboré une stratégie régionale pour la sécurité des villes, des initiatives locales ont été lancées et un manuel de prévention a été réalisé avec l'Université Alberto Hurtado du Chili. En Asie, des activités-pilotes ont été lancées au Cambodge et en Inde.

En Afrique, ONU-HABITAT a continué à renforcer les capacités et les partenariats pour la prévention de la délinquance et des violences, y compris une Semaine de la prévention des violences des jeunes, qui au Kenya a attiré plus de 5 000 jeunes. De nouveaux progrès ont été accomplis en vue de la création d'un centre régional de formation, avec collaboration et échanges « de

ville à ville » en matière de sécurité urbaine.

PARTENARIATS AVEC LES UNIVERSITÉS

A Nanjing (Chine) en novembre 2008, ONU-HABITAT a consulté un certain nombre d'institutions à propos du système d'Universités partenaires pour l'Habitat. Le système tel qu'il est proposé (au titre du Réseau du développement urbain durable d'ONU-HABITAT) est constitué d'un cadre général pour la coordination des accords bilatéraux qui ont été conclus depuis 2006 entre divers établissements d'enseignement supérieur. En instituant des règles et normes uniformes, le dispositif proposé élargirait la coopération entre ONU-HABITAT et l'enseignement supérieur à travers le monde, en facilitant les liens (recherche et formation comprises) entre universités des pays développés et en développement.

Fondé sur les principes de réciprocité et d'avantage réciproque, le système rapprocherait les établissements soucieux de soutenir le développement urbain durable du point de vue social comme de celui de l'environnement, en accord avec les Objectifs du Millénaire pour le développement. Le système comporterait aussi des échanges de connaissances et de renforcement des capacités entre praticiens et responsables des politiques publiques.

FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Si les politiques et la pratique doivent être placées sous le signe de l'urbanisation « durable », la formation et le renforcement

des capacités ont un rôle crucial à jouer. Comme prescrit par son Plan stratégique et institutionnel à moyen terme, ONU-HABITAT concentre ses moyens sur quelques pays bien choisis afin d'y avoir une incidence aussi marquée que possible.

Dans un domaine aussi vital que l'eau et l'assainissement, notre organisation a apporté un soutien très important aux dispositifs institutionnels participatifs, notamment en ce qui concerne les structures et la formations des organisations communautaires de base, ainsi que la conception et le déploiement de projets-pilotes à forte composante participative. Des projets de démonstration à l'échelon local ont été déployés dans un certain nombre de pays : Vietnam, Népal, Laos, Bolivie, Mexique, Ethiopie, Ghana, Sénégal et Nigeria. Ces projets ont non seulement fait la preuve de l'efficacité de ce type d'approche, mais ils ont aussi contribué à étendre aux populations pauvres les services d'eau et d'assainissement, y compris des mécanismes de financement communautaires et des partenariats avec les fournisseurs de services aux collectivités pour mobiliser les fonds.

En Afrique, des formations d'instructeurs et des ateliers pour les responsables de collectivités locales ont été organisés au Liberia (avec aussi des organisations non-gouvernementales) et au Zimbabwe (en coopération avec l'*Urban Council of Association*).

En République démocratique du Congo, les Facultés Catholiques de Kinshasa jouent désormais le rôle d'institution d'ancrage local pour un programme lancé dans la capitale et qui intègre urbanisme

participatif et dimension du genre. Au Mozambique, une évaluation des besoins en renforcement des capacités a été effectuée dans trois municipalités au titre d'un programme similaire pour lequel les autorités sont à la recherche d'une institution d'ancrage. Au Sénégal en 2008, ONU-HABITAT et son partenaire local ENDA-TM ecopop ont commencé à renforcer ensemble les capacités pour la mise en place d'un nouveau cadre de budget participatif.

Au Maroc, avec l'Agence du Sud et d'autres partenaires, ONU-HABITAT appuie la mise en œuvre participative de l'Agenda 21 local dans les provinces méridionales.

En partenariat avec la Fondation Ford, ONU-HABITAT a aussi soutenu les *Prix Mashariki pour l'innovation dans l'administration locale* en Afrique de l'Est. Ces distinctions récompensent les initiatives qui réduisent la pauvreté et promeuvent l'excellence dans la fourniture des services publics, la bonne gouvernance ainsi que les expériences réussies de démocratie locale et de décentralisation. Elles font partie des démarches d'ONU-HABITAT pour favoriser les bonnes pratiques dans la gouvernance locale pour en faveur des pauvres.

AFRIQUE

Les *Stratégies d'aménagement urbain de la région du Lac Victoria* appuyées par ONU-HABITAT mobilisent les municipalités dans cette région de l'Afrique de l'Est pour pallier l'absence d'urbanisme efficace. Ce dispositif a fourni un cadre institutionnel qui facilite le renforcement des capacités dans la prise de décision participative aux niveaux local et national.



Mme. Tibaijuka avec Ambassadrice Elisabeth Jacobsen de Norvège.
Photo © ONU-HABITAT

SOMALIE: UN PARTENARIAT ONU RÉUSSI

La Somalie est un bon exemple de ce qu'ONU-HABITAT peut faire même dans des circonstances difficiles en partenariat avec les autres institutions des Nations Unies et la société civile au titre de l'initiative *Unis dans l'action*.

Le Programme d'aménagement urbain en Somalie a servi de programme-cadre quadriennal cofinancé par la Commission européenne et le Programme des Nations Unies pour le Développement. L'Organisation internationale du travail, l'UNICEF,

l'association italienne UNA et Oxfam-Novib ont apporté leurs compétences respectives dans les villes grandes et moyennes, ONU-HABITAT assurant la coordination en matière de gouvernance locale et de fourniture de services.

Outre le renforcement de la société civile et la participation populaire, le programme a favorisé une gouvernance de plus en plus démocratique, inclusive et comptable de ses actes, ainsi que des pratiques de gestion locale plus efficaces, y compris du point de vue

social. Le dispositif a aussi amélioré la coordination avec les donateurs ainsi que la programmation dans le secteur urbain.

Dans la capitale somalienne, Mogadiscio, ONU-HABITAT et *Saaciid*, son partenaire local de longue date dans la société civile, appuient le dialogue intercommunautaire et contribuent ainsi à la paix et à la stabilisation, incitant les parties prenantes à améliorer les conditions de vie et à mettre en place des partenariats intercommunautaires.

L'amélioration globale de la gouvernance environnementale dans les villes participantes a démontré l'efficacité du dispositif. Plusieurs petites villes des environs du lac Victoria ont aussi reçu un soutien en matière de planification urbaine, qui a ensuite servi de base aux projets d'infrastructures et de services.

Au Liban, ONU-HABITAT adapte quatre programmes de formation (y compris en matière financière et de gestion des conflits) aux besoins particuliers des pouvoirs publics locaux et autres parties prenantes engagées dans la construction à la suite du conflit.

EUROPE ORIENTALE: L'ÉCONOMIE

En Europe orientale, les programmes d'ONU-HABITAT avec les pouvoirs publics locaux en 2008 ont privilégié la bonne administration du développement économique.

En Serbie, le programme ONU-HABITAT de stabilisation et d'intégration des réfugiés (financé par le gouvernement italien) a renforcé les capacités institutionnelles en matière d'habitat social, y compris les agences municipales de l'habitat et les compétences en matière d'urbanisme et de systèmes d'information.

ONU-HABITAT a mis au point la seconde phase du dispositif, le Programme d'établissement et d'aménagement local intégré, qui s'appuie sur les leçons de l'expérience dans le pays et sert de modèle à des processus similaires en Albanie et en Bosnie. Notre organisation a aussi lancé un nouveau projet de renforcement des

capacités des autorités nationale et locales en rapport avec la demande et la gestion des fonds de pré-accession (demandes et gestion) de l'Union européenne.

Au Kosovo, ONU-HABITAT a terminé la première phase de son programme de renforcement des capacités dans divers domaines (y compris l'aspect participatif) relevant de l'urbanisme dans plusieurs villes et institutions bien choisies. Dans sa seconde phase, ce programme fournit maintenant le soutien financier voulu aux projets d'investissement relevant des plans municipaux d'urbanisme. Grâce au soutien financier de l'Agence suédoise pour le développement international, l'intervention d'ONU-HABITAT au Kosovo a été un facteur de paix non négligeable.

En Albanie, ONU-HABITAT fournit son assistance technique au renforcement des capacités dans huit municipalités afin de mettre à profit un prêt de la Banque de développement du Conseil de l'Europe pour la construction de 1 100 unités d'habitat social.

En Moldavie, ONU-HABITAT a appuyé le renforcement des capacités en rapport avec les projets de développement économique local dans le cadre d'un schéma national de moyen terme et du dispositif de développement local intégré du Programme des Nations Unies pour le Développement. Cette initiative se déroule dans cinq villes pilotes bien choisies.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Un atelier a été organisé avec l'UNIFEM et la Commission Haïrou en Jamaïque et va être prolongé dans diverses localités avec l'appui

local du Programme des Nations Unies pour le Développement.

Un dispositif identique a été mis au point en Amérique centrale en 2008 pour le renforcement des capacités des pouvoirs locaux dans la gestion intégrée des risques, avec le soutien financier du Centre de développement international.

APPUI TECHNIQUE

Les élus locaux, le développement économique local et le budget participatif ont figuré parmi les thèmes privilégiés des 12 ateliers de formation organisés par ONU-HABITAT avec divers partenaires en 2008. Un nouvel outil sur le genre et le budget participatif a aussi été publié.

La décentralisation est l'un des piliers de la gouvernance participative. Dans ce domaine aussi, ONU-HABITAT a veillé à mettre à jour ses propres directives. Suivant l'exemple de ceux d'Asie-Pacifique et d'Afrique-Pays arabes, le bureau d'Amérique Latine-Caraïbes a révisé les directives régionales en la matière lors d'une conférence qui a rassemblé les principales associations de pouvoirs publics locaux et des représentants des gouvernements. Le programme d'action qui en est résulté a été lancé en 2009.

En 2008, ONU-HABITAT a noué un important partenariat avec le bureau de New York du Programme des Nations Unies pour le Développement pour la diffusion de ses formations en ligne destinées aux élus locaux. Ces formations ont aussi bénéficié à 32 responsables locaux du Programme établis dans 27 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine.



Le marché, Jinja, Uganda.
Photo © ONU-HABITAT

ONU-HABITAT a publié en 2008 deux manuels de formation à la gouvernance locale participative: *Genre et autorités locales – Recueil pour les formateurs* (en anglais et portugais), que des partenaires en Afrique du Sud, au Canada et au Ghana ont déjà mis à profit ; et *Le budget participatif en Afrique – Manuel pour les formateurs* (en anglais et français).

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, ONU-HABITAT a publié en 2008 un certain nombre de manuels importants: un Guide par étapes pour la mise en place et l'animation d'un forum de parties prenantes à l'échelle d'une ville, un Manuel pour une approche de l'eau et de l'assainissement fondée sur les droits, et un Atlas mondial de la gestion des déchets humains, eaux usées et biosolides : Faire

avancer les utilisations durables et judicieuses d'une ressource mondiale. ONU-HABITAT a aussi préparé toute une série de manuels et d'instruments pour la formation et le renforcement des capacités.

Notre organisation a aussi publié un livre, *Cités des droits humains – Engagement civique et développement social, avec le People's Movement for Human Rights Learning*.

URGENCES ET RECONSTRUCTION

ONU-HABITAT a consacré une bonne partie de ses activités post-conflit en 2008 à l'Afghanistan, pays qui se relève de deux décennies de guerre. Il s'est agi notamment ces dernières années de l'autonomisation et du développement des communautés

pour la consolidation de la paix, le renforcement de la gouvernance municipale et communautaire et de la reconstruction des infrastructures matérielles et sociales. Au total, les programmes d'ONU-HABITAT dans ce pays améliorent les conditions de vie de 4,7 millions d'individus membres de 3 258 communautés. Ils comportent une série de manuels de formation dans trois langues.

Dans les petits Etats insulaires du Pacifique, le partenariat d'ONU-HABITAT avec le *Commonwealth Local Government Forum* a donné lieu à une formation pour les élus qui a rencontré beaucoup de succès à Fidji et Tuvalu. Toujours en 2008, les notables de Kiribati et Tuvalu se sont rencontrés pour la première fois pour débattre de problèmes d'intérêt commun.

CHAPITRE 3: PROMOUVOIR DES RÉGIMES FONCIERS ET UN HABITAT POUR LES PAUVRES

“Nous réaffirmons notre engagement en faveur de la réalisation progressive mais entière du droit à un logement décent, et à fournir la sécurité juridique des régimes fonciers ainsi que l'égalité d'accès au foncier pour tous.”

-- Programme pour l'Habitat

“Améliorer les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants des taudis d'ici 2020.”

Objectif du Millénaire pour le développement N° 7, Cible 11

L'objectif stratégique d'ONU-HABITAT est ici de faire en sorte que les pouvoirs publics à l'échelon national et local ainsi que les partenaires du Programme pour l'Habitat mettent en œuvre des politiques foncières et de l'habitat améliorées au service d'une urbanisation « durable ». Cela passe par l'assistance technique et des recherches de pointe débouchant sur de nouveaux instruments et de nouveaux concepts.

AMÉLIORATION DES TAUDIS ET PAUVRETÉ

L'amélioration des taudis est un élément majeur de la stratégie d'ONU-HABITAT en faveur de régimes fonciers et d'un habitat favorable en pauvres, et l'Afrique est la région du monde où l'urbanisation est la plus rapide. En 2008, notre organisation a pris la tête d'un Programme de soutien à l'Afrique francophone de l'Ouest et du centre au titre de son initiative *Des villes sans taudis* et avec le soutien de la *Cities Alliance*, du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et de la *Municipal Development Partnership* africaine. Il s'est agi notamment de formuler des stratégies de développement pour six villes (dont Cotonou, Dakar, Lomé et Ouagadougou) et des programmes de dimensions nationales pour le Mali et le Sénégal. Au Mali, le programme national participatif aide à recenser les occasions de mobiliser l'investissement public et privé au service de l'amélioration des taudis.

D'autres pays d'Afrique reçoivent une assistance en rapport avec les taudis, y compris à l'échelon municipal: le Burundi, le Cap-Vert, l'Égypte, la RDC et le Rwanda. En Tanzanie, notre organisation appuie un plan de requalification des habitats spontanés à Dar es Salaam avec le soutien de la Banque mondiale.

Au Kenya, ONU-HABITAT soutient trois programmes d'amélioration des taudis à Nairobi et Mombasa. Notre organisation appuie aussi le Groupe des donateurs au secteur foncier du Kenya, qui réunit notamment l'Agence suédoise pour le développement international, USAID, le Fonds international pour le développement agricole, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, le Ministère britannique du développement international, la Banque mondiale, GTZ (Allemagne) et le Gouvernement de l'Italie.

En Macédoine, ONU-HABITAT a aidé à préparer un projet de loi sur la régularisation des établissements

illégaux et à mettre au point une base de données informatisée pour centraliser les projets d'urbanisme.

Aux Philippines, notre organisation participe à des programmes sur le terrain pour la réduction de la pauvreté.

RENFORCER LES INSTITUTIONS

En Égypte, ONU-HABITAT appuie les schémas urbains stratégiques pour le Grand Caire et les petites villes.

Au Nigeria, ONU-HABITAT a fourni son soutien technique à la mise au point de plans dans sept régions urbaines de deux États, y compris le renforcement des capacités et des consultations populaires.

Au Rwanda, nous avons appuyé le développement institutionnel et renforcé les capacités du ministère responsable de l'aménagement urbain, y compris les études pour la réhabilitation de l'environnement urbain et l'amélioration de l'accès à l'infrastructure de base à l'aide d'opérations-pilotes.

En Afrique du Sud, ONU-HABITAT appuie une meilleure coordination consultative de l'aménagement territorial dans la province d'Eastern Cape.

L'UTILISATION DES SOLS

La bonne utilisation des sols

est l'une des forces motrices du développement économique. En 2008 ONU-HABITAT a assisté Madagascar dans la mise au point d'un cadre national de planification de l'utilisation des sols ainsi que des politiques foncières urbaines et péri-urbaines, afin de soutenir le programme de réforme foncière du pays, y compris la préparation de manuels et directives.

En Somalie en 2008, ONU-HABITAT a mené à son terme un Programme d'aménagement urbain conjoint avec la Commission européenne, les organisations non-gouvernementales italiennes UNA et Terre Solidali ainsi qu'Oxfam-Novib, entre autres partenaires. Ce programme a assisté le relèvement social, financier et économique en cours en améliorant l'accès au foncier et aux services de base, en rendant plus démocratique la prise de décision et en améliorant la responsabilité et la transparence des pouvoirs publics. Notre organisation soutient désormais un programme qui combine construction de logements et création d'emplois.

LA RECONSTRUCTION

Ces dernières années, ONU-HABITAT a élargi ses activités, en apportant son assistance non seulement aux pouvoirs publics locaux mais aussi de manière plus directe aux catégories les plus vulnérables – personnes déplacées, rapatriées ou victimes de catastrophes.

ONU-HABITAT est actuellement engagée dans des projets post-conflit relatifs au foncier en Afghanistan, au Congo-Démocratique, au Libéria et au Népal.

Dans les territoires occupés

palestiniens, ONU-HABITAT et un groupe de partenaires très divers participent à plusieurs projets, y compris un programme spécial d'établissements humains et la première phase d'un programme de politique publique en matière d'établissements humains et de logement.

Notre organisation a participé aux opérations du système des Nations Unies en Géorgie à la suite du conflit d'août 2008, en évaluant l'incidence de la crise sur le logement, le foncier et les droits de propriété des personnes déplacées. En collaboration étroite avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, ONU-HABITAT a préparé un ensemble de mesures à long terme permettant au pays de mieux faire face à la situation.

Au Pakistan, ONU-HABITAT a maintenu en 2008 son appui important à la reconstruction après le séisme, y compris son soutien technique à l'Autorité de reconstruction et de réhabilitation, à la gestion et la coordination de l'information en rapport avec les inondations, à l'amélioration de l'accès à des terrains plus sûrs, et en participant aux dispositifs onusiens d'évaluation post-catastrophe. Par ailleurs, notre organisation appuie toujours la mise au point du Programme national d'intervention humanitaire, ainsi que la reconstruction suite au séisme.

En Somalie, ONU-HABITAT a apporté une aide d'urgence au rétablissement, à la protection et à la réintégration des rapatriés et personnes déplacées, et fourni des abris aux zones orientales affectées par le tsunami.

Dans l'Océan indien et en Asie, notre organisation a apporté son appui à

LES ENTREPRISES S'ENGAGENT DANS LA RECONSTRUCTION

Le secteur privé international s'est, en 2008, engagé en partenariat avec ONU-HABITAT pour aider l'Indonésie à poursuivre son relèvement suite au séisme et au tsunami de la fin 2004.

Coca Cola Company, Fomento Social Banamex AC Mexico, l'International Community Foundation Asia Society, l'Association néerlandaise des sociétés de logement et VARA Broadcasting Corporation se sont associés avec (entre autres) la population de Fukuoka (Japon) et la Société du Croissant Rouge des Emirats arabes unis pour soutenir le Programme de soutien aux établissements humains d'Acieh Nias. Ce programme a bénéficié à 3,600 ménages dans 21 communes.communities.

plusieurs programmes suite aux séismes et aux tsunamis au Pakistan, aux Philippines (reconstruction de logements) et aux Maldives.

PROMOUVOIR LA TRANSPARENCE

En 2008 et pour la première fois, ONU-HABITAT a organisé des formations sur le thème « La transparence dans l'administration foncière ». En Afrique, quatre séminaires régionaux ont ainsi attiré 114 participants de 19 pays. On comptait parmi eux des représentants d'administrations foncières centrales et locales ainsi que de services anti-corruption, des autorités coutumières, des associations de terrain, des universités, du secteur privé et des moyens d'information.

En Amérique Latine, en réponse à l'appel du gouvernement péruvien suite à un séisme de grande ampleur, ONU-HABITAT a mis au point une série de six guides de renforcement des capacités à l'intention des collectivités locales. Consacrés aux procédures d'enregistrement au cadastre avant et après les catastrophes, ces guides sont désormais utilisés au jour le jour par toutes les municipalités touchées.

L'Analyse 2005 des interventions humanitaires d'ONU-HABITAT a relevé que les questions foncières sont les grandes absentes de la capacité d'intervention de la communauté internationale suite à des catastrophes ou des conflits. En 2007, le Groupe de relèvement rapide avait demandé à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ainsi qu'à ONU-HABITAT de mettre au point des directives sur la manière d'aborder les questions foncières suite à une catastrophe naturelle. En 2008 et alors que ces directives étaient en cours d'élaboration, le Groupe de relèvement rapide a aussi demandé à ONU-HABITAT de préparer des directives du même type pour les situations d'après-conflit. Ce sont donc désormais deux séries de directives qui se trouvent actuellement en préparation pour répondre aux besoins d'information particuliers qui sont ceux des organismes humanitaires et des experts fonciers.

NOUVEAUX OUTILS, NOUVEAUX PARTENARIATS

En 2008, ONU-HABITAT a poursuivi ses travaux de recherche technique et stratégique de pointe sur l'habitat. Il s'est agi notamment d'une note de cadrage théorique

S'ATTAQUER AUX EXPULSIONS

Les expulsions illégales sont en augmentation à travers le monde entier – qu'il s'agisse de leur fréquence, de leur nombre, de leur ampleur ou de leur degré de violence – et leurs victimes se comptent par millions, dont la plupart sont pauvres. Les expulsions illégales, telles qu'elles sont pratiquées le plus souvent, sont contraires à l'Objectif du Millénaire pour le développement N° 7 (cible 11) sur la réduction des taudis.

Durant l'année 2008, ONU-HABITAT a amélioré les capacités de son Groupe consultatif sur les Expulsions, qui préconise des solutions de remplacement y compris les programmes de notre organisation. Le groupe est désormais appuyé par un réseau de 15 experts issus de l'université, des pouvoirs publics, des organisations non-gouvernementales et du monde associatif.

Dans plusieurs pays dont le Brésil, le Ghana, l'Italie et Saint-Domingue, le Groupe consultatif d'ONU-HABITAT facilite le dialogue entre pouvoirs publics et organismes de la société civile afin de dégager des solutions de remplacement à l'expulsion.

et d'un projet de note d'orientation stratégique destinées à appuyer les réformes foncières et du logement, à améliorer la sécurité de la tenure et à promouvoir l'amélioration et la prévention des taudis.

Afin d'améliorer la fourniture de logements et le fonctionnement du secteur de l'habitat, ONU-HABITAT met actuellement au point un outil de « Profilage de l'habitat ». En évaluant l'état du secteur du logement, les pouvoirs publics et autres parties prenantes se dotent de systèmes très complets d'analyse des modes de mise à disposition de l'habitat et du foncier; cette évaluation éclaire aussi les modes d'accession au foncier et au financement de l'habitat, aux infrastructures de base, aux matériaux de construction, à la technologie et à la main d'œuvre. Ce diagnostic peut ensuite appuyer les réformes institutionnelles, réglementaires et de politiques publiques qui s'imposent à l'échelon local et national. Cet instrument de profilage permet notamment

de recenser les lacunes et goulots d'étranglement qui peuvent se mettre en travers des mécanismes du marché de l'habitat, et notamment en ce qui concerne les pauvres. Des travaux en rapport avec cet outil de profilage sont actuellement en cours à titre de démonstration au Malawi, en Ouganda, au Sénégal et en Tunisie.

LE RÉSEAU MONDIAL DES OUTILS FONCIERS

Le Réseau mondial des outils fonciers appuie la mise au point d'instruments de gestion foncière innovants et bien adaptés, avec pour objectif principal la réduction de la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement à travers la réforme foncière, une gestion foncière améliorée et la sécurité de la tenure.

Les partenariats et la mise en commun des savoir-faire donnent sa raison d'être à ce réseau, qui rassemble organisations non-gouvernementales internationales et

LA RECONSTRUCTION DE L'IRAK

En 2008, le Programme "Irak" d'ONU-HABITAT a réhabilité 2 450 unités d'habitation pour les citoyens pauvres (personnes déplacées comprises) et 245 établissements scolaires. Le programme privilégie les infrastructures et les services ainsi que l'habitat et l'urbanisme. Son budget cumulé depuis 2004 frôle les 100 millions de dollars US.

La réforme de la politique du logement est bien engagée en Irak. Elle bénéficie du soutien technique du nouveau Centre de formation et des connaissances du Ministère de la construction et du logement. Des stratégies de logement sont en cours de mise en place dans trois grandes villes, dont Erbil. A la fin de l'année sous revue, le Gouvernement d'Irak préparait une conférence sur l'habitat prévue pour janvier 2009.

ONU-HABITAT a aussi contribué à renforcer les capacités – par des formations sur le tas ou des programmes techniques et professionnels bien structurés – la création locale d'emplois étant un des résultats les plus tangibles. Dans le secteur urbain, le programme s'est concentré sur l'aménagement territorial à l'échelle locale, les politiques et la gestion des déchets solides ainsi que la gouvernance et la promotion du secteur privé.

institutions financières, de recherche et de formation, ainsi que donateurs et organismes professionnels. Le réseau comprend actuellement 36 partenaires mondiaux, 58 organisations membres et plus de 600 membres individuels.

En 2008 le réseau a mis au point un Modèle du domaine d'administration foncière, qui sert à recenser les droits tant coutumiers que législatifs et qui va très prochainement être mis à l'essai. Le réseau a aussi élaboré des critères d'évaluation des outils fonciers sensibles au genre. L'Inventaire mondial du réseau se compose désormais de plus de 800 initiatives liées au foncier, après en avoir intégré 159 originaires d'Afrique pendant la seule année 2008.

A l'échelon national, le Réseau est relayé par les Etats membres et autres partenaires pour soutenir les politiques foncières là où existent des possibilités de réforme en profondeur favorables aux pauvres.

ONU-HABITAT entreprend aussi d'établir des liens entre les dimensions normative et opérationnelle à l'échelon national, afin de nouer des partenariats, d'harmoniser les actions en faveur du développement et de mettre à profit toutes les capacités existantes. Tout cela est conforme au Plan stratégique et institutionnel à moyen terme de notre organisation. C'est aussi conforme à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement à travers des interventions et des indicateurs qui se prêtent bien au suivi. La déclaration a été entérinée en 2005 par plus d'une centaine de pays sous l'égide de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques.

ONU-HABITAT a été l'un des membres fondateurs, en 2004, du Groupe des partenaires du développement sur le foncier. Ce groupe soutient le Gouvernement du Kenya, par l'intermédiaire du Ministère des affaires foncières,

pour la mise au point d'un cadre de politique foncière pour ce pays. Un cadre d'accord commun a été mis au point pour harmoniser les interventions des donateurs.

LES PEUPLES INDIGÈNES

ONU-HABITAT soutient la production d'un guide des politiques publiques qui va introduire la composante urbaine dans l'ensemble plus général des "Directives sur les peuples indigènes" mises au point par le Groupe des Nations Unies pour le développement afin d'intégrer les questions indigènes dans les activités des Nations Unies sur le terrain. Le projet faisait suite à la 5e session du Forum permanent des Nations Unies sur les questions indigènes et bénéficie de la coopération du Haut Commissariat aux droits humains, de l'Organisation internationale pour les migrations et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique Latine et les Caraïbes.

Ce guide, qui fait partie d'une série spécialisée, va aider les pouvoirs publics centraux et locaux en matière de politiques publiques, de législation et de mécanismes consultatifs participatifs en rapport avec les droits des peuples indigènes en milieu urbain, y compris les dimensions du genre, de la jeunesse et de l'environnement.

Toujours en 2008, ONU-HABITAT a mis en place un partenariat avec le bureau de New York du Programme des Nations Unies pour le Développement pour faciliter les formations en ligne dans tous les grands domaines de compétence des élus locaux. Ces formations ont bénéficié à 32 responsables nationaux du Programme dans 27 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine.

APERÇUS REGIONAUX

ASIE

PLAIDOYER

Une délégation d'ONU-HABITAT conduite par Mme Tibaijuka a assisté à la 4^e Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique, événement majeur de la coopération Asie-Afrique en matière de développement organisé tous les quatre ans par le gouvernement japonais, les Nations Unies et la Banque mondiale.

Lors de la Journée mondiale de l'Habitat, début octobre, ONU-HABITAT a organisé un symposium international sur le thème *Vers des Villes harmonieuses en Asie de l'Est*.

Un séminaire pour la préparation du premier rapport sur l'Etat des villes en Asie (à paraître) s'est tenu en novembre avec la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie-Pacifique.

RENFORCEMENT DU CENTRE DE FORMATION URBAINE

Le partenariat d'ONU-HABITAT avec le Centre international de formation urbaine, qui est parrainé par la province de Gangwon (République de Corée) a été encore renforcé en 2008. En mai, un groupe de représentants d'instituts asiatiques de formation au développement urbain durable a formulé un ensemble de recommandations pratiques destinées à améliorer les prestations. Des formations ont été organisées sur un certain nombre de problèmes touchant à l'environnement urbain, en particulier sur la restauration du milieu naturel et les énergies urbaines « durables ».

Trois publications sont en préparation: une introduction à l'urbanisation durable, un catalogue de l'«éco-restauration» et un recueil sur l'énergie urbaine « durable ».

AMERIQUE LATIN ET CARAIBES

NOUVEAUX BUREAUX NATIONAUX

Le bureau régional d'ONU-HABITAT a poursuivi son travail de déploiement fonctionnel, avec des activités directes dans 19 pays à travers des projets de coopération technique et des activités normatives et opérationnelles avec l'Alliance des Villes (*Cities Alliance*).

Deux nouveaux bureaux nationaux ont été établis: l'un au Nicaragua, où des partenariats se préparent avec les autorités centrales et locales ainsi qu'avec la Fondation mondiale pour l'habitat (*Global Housing Foundation*); l'autre bureau a été

ouvert à la Barbade pour desservir les pays anglophones des Caraïbes, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Toujours en 2008, les gouvernements d'Argentine et du Brésil ont invité ONU-HABITAT à établir des bureaux locaux dotés chacun de leur Directeur de programme Habitat, et à fin février 2009 le bureau régional mettait toujours au point les Protocoles d'accord.

La Barbade, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, l'Equateur, le Mexique et le Nicaragua ont collaboré avec ONU-HABITAT au déploiement local de certains programmes mondiaux en de 2008.

LA COOPÉRATION TECHNIQUE

Des programmes de coopération technique avec la Colombie, l'Equateur et le Mexique ont été lancés et ils vont se poursuivre tout au long de l'année 2009. Le bureau régional d'ONU-HABITAT participe toujours à des projets de l'Alliance des villes au Brésil (Belo Horizonte), au Chili, au Costa Rica et en Equateur.

Le bureau régional d'ONU-HABITAT a continué à bénéficier de ses relations bien établies avec de grandes organisations régionales comme l'Association des ministres du logement (MINURVI), la Fédération latino-américaine des villes, municipalités et associations (FLACMA) et des organisations de la société civile comme la Coalition internationale de l'habitat.

Le partenariat avec MINURVI a eu pour résultat majeur en 2008 l'adoption par les ministres du logement de la proposition d'ONU-HABITAT de rédiger un *Etat des villes d'Amérique Latine et des Caraïbes*, et des coordonnateurs ont été désignés pour le suivi. Quant au partenariat avec la FLACMA, il a débouché sur une Conférence sur la décentralisation en Amérique Latine et aux Caraïbes. Prenant exemple sur des événements similaires organisés en Asie et en Afrique, des experts d'ONU-HABITAT se sont joints à des représentants des gouvernements et des grandes associations de collectivités locales pour réviser les Directives sur la décentralisation édictées par notre organisation. La conférence a mis au point un programme d'action qui devrait être exécuté en de 2009.

Après une année de consolidation de l'équipe régionale d'Amérique Latine- Caraïbes, de nouveaux projets son en cours de négociations et certains ont commence a être exécutés.

CHAPITRE 4: DES INFRASTRUCTURES DE BASE ET DES SERVICES RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

“Nous nous engageons en faveur d'établissements humains “durables” dans un monde en pleine urbanisation à travers un bon usage des ressources et en fournissant à tous l'égalité des chances, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs nationaux de développement durable.”

-- Programme pour l'Habitat

“Réduire de moitié, d'ici 2020, la proportion de ceux qui vivent sans accès “durable” à une eau potable salubre et à l'assainissement.”

Objectif du Millénaire pour le développement N° 7 (Cible 10)

En 2007, une décision de grande portée, du Conseil d'Administration d'ONU-HABITAT a édicté un ensemble de principes directeurs pour la fourniture de services bases. Dans ce domaine, ONU-HABITAT s'attache à élargir l'accès à des infrastructures de base et des services respectueux de l'environnement, en privilégiant les populations qui ne sont pas desservies ou qui le sont mal.

Ces 20 dernières années, ONU-HABITAT a œuvré avec plus d'une centaine de villes du monde entier pour intégrer les problématiques de l'environnement dans les processus d'urbanisme et de gestion urbaine. Cela s'est fait par le truchement des programmes *Villes durables*

et Application locale de l'Agenda 21. Un certain nombre de réunions d'évaluation et de transition se sont, à cet égard, tenues en 2008: au Sénégal (pour l'Afrique francophone), à Mexico (pour l'Amérique Latine) et à Nanjing (Chine) avec une session spéciale

lors du 4e Forum urbain mondial.

ONU-HABITAT a institutionnalisé le lien entre les approches de l'environnement urbain et celles de l'urbanisme avec la création en son sein, en octobre 2008, d'une Direction de planification urbaine environnementale.

Notre Cadre de partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement a donné lieu à un plan conjoint de mise en œuvre pour 2008-2009 qui se concentre sur le changement climatique, la gestion des déchets solides à Nairobi, l'écomobilité et la biodiversité.

LE PROGRAMME DE LA RÉGION DU MÉKONG

Le Programme « Eau et assainissement » dans la région du Mékong est mené en collaboration par les gouvernements de la région du Grand Mékong, la Banque asiatique de développement et ONU-HABITAT. Il a pour objectif d'aider les pays riverains du Mékong à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et pour le bénéfice de plus d'un million d'habitants.

Le programme doit aussi créer un milieu plus propice à l'investissement productif tout en soutenant la région dans son ensemble. Il représente une contribution majeure à l'urbanisation « durable » et à la croissance économique de la région, y compris les communications et une compétitivité améliorées et une plus grande cohésion sociale.

Le programme comporte des projets d'exécution rapide qui ont été déployés dans huit villes du Laos, deux au Vietnam et trois dans la province chinoise de Yunnan (où ils bénéficient à 40 000 personnes), et un autre vient d'être engagé au Cambodge.

Le soutien d'ONU-HABITAT aux services d'eau et d'assainissement exploités par les populations locales (conservation et gestion de la demande d'eau comprises) a permis à la ville chinoise de Puer d'attirer de nouveaux capitaux dans ces deux domaines. Toujours en Chine, ONU-HABITAT aide la ville de Jinghong, un grand centre touristique, à faire face aux carences de ses services d'eau et d'assainissement.

En signe de reconnaissance de l'efficacité de ce programme, le Gouvernement des Pays-Bas a récemment convenu de fournir des financements supplémentaires.

LES VILLES ONT LEUR MOT À DIRE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les villes étant grosses consommatrices d'énergie et productrices d'émissions de gaz à effet de serre, il était bienvenu qu'elles aient leur mot à dire dans les négociations en cours sur les moyens de contrer le changement climatique. L'Initiative "Villes et changement climatique" leur en a donné l'occasion lorsque des experts du monde entier se sont réunis à Poznań (Pologne) au début de décembre 2008 lors du Sommet des Nations Unies sur le climat ('COP-14') pour mettre au point la structure destinée à remplacer le Protocole de Kyoto après l'expiration de celui-ci en 2012.

Le bureau de Varsovie d'ONU-HABITAT et l'Association polonaise des architectes ont organisé ensemble une conférence sur *Les villes écologiques – Faire face à l'urbanisation et au changement climatique* à l'intention des représentants des municipalités et de leurs associations professionnelles. Ils ont mis l'accent sur les liens entre urbanisation et changement climatique, et évoqué l'élaboration et la mise en application de stratégies à long terme pour la protection de l'environnement.



Photo © ONU-HABITAT

En 2008, ONU-HABITAT s'est attachée à renforcer les partenaires techniques locaux et les institutions d'ancrage afin d'intégrer la méthodologie de planification et de gestion environnementales qu'elle avait elle-même définie.

Parallèlement, un exercice d'archivage a comporté une analyse des leçons de l'expérience. Des rapports ont été préparés concernant la Chine, Cuba, le Nigeria, le Pérou, les Philippines, le Sénégal et la Zambie.

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

La formation et le renforcement des capacités sont deux dimensions majeures des activités d'ONU-HABITAT dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. En 2008, nos programmes ont privilégié les fournisseurs d'adduction d'eau, les organismes de réglementation, les autorités municipales et les collectifs sur le terrain. Plus de 600 personnes ont bénéficié de programmes de formation et de renforcement des capacités, y compris des maires et des personnels spécialisés, des responsables de services aux collectivités, des gestionnaires de réseau et des collectifs de femmes. Concentrés sur des domaines comme la gestion financière des services aux collectivités, la gestion de la demande d'eau et des déchets solides, le suivi de la qualité de l'eau et l'assainissement public, les programmes de formation ont amélioré la capacité institutionnelle des fournisseurs de services et la prise de conscience des problématiques sectorielles chez les responsables des politiques publiques, tout en mettant les associations de terrain en mesure d'accroître leur rôle dans ce domaine, ce qui en retour a facilité le partage des expériences.

Quatre fournisseurs de services aux collectivités de la région du lac Victoria et de Tanzanie (*Zanzibar Water Authority*) ont reçu une assistance concernant la planification commerciale qui est désormais apportée aussi aux services d'eau et d'assainissement du Harar en Ethiopie ainsi qu'à trois autres fournisseurs du pourtour du lac Victoria. On s'attend à voir augmenter la demande pour ce type d'assistance dans les années qui viennent, les fournisseurs de ces services se voyant pressés

d'améliorer leurs résultats financiers et leur solvabilité comme préalable à l'obtention de fonds pour de nouveaux investissements productifs.

ONU-HABITAT a aussi lancé, en 2008, un programme destiné à améliorer l'efficacité énergétique des fournisseurs de services aux collectivités et à promouvoir un recours plus important aux énergies renouvelables. Le bilan énergétique de trois grands fournisseurs africains de services a été dressé, et des études de faisabilité pour évaluer le potentiel des techniques d'énergies renouvelables ont été lancées dans la ville de Kisii au Kenya (micro-hydro) et dans 16 autres villes en Afrique (biogaz).

En Amérique Latine et aux Caraïbes, ONU-HABITAT est engagée avec d'autres organismes des Nations Unies dans des projets du Fonds « Unis dans l'Action » pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, parrainé par le gouvernement espagnol. Les projets suivants ont d'ores et déjà été approuvés : gouvernance de l'eau et de l'assainissement (Mexique, Equateur), égalité hommes-femmes et autonomisation des femmes (Brésil) et environnement et changement climatique (Equateur). D'autres domaines d'intervention comme "développement et secteur privé" ont été proposés au Brésil et au Salvador.

En Chine, ONU-HABITAT soutient l'urbanisation "durable" à Shenyang et Wuhan.

Aux Philippines en 2008, notre organisation a aidé les autorités locales et leurs partenaires à améliorer les services urbains

LE SECTEUR PRIVÉ EN RENFORT

L'eau et l'assainissement sont pour ONU-HABITAT un domaine privilégié pour son rôle de catalyseur des capacités techniques et autres des grandes entreprises internationales au service de projets locaux, comme démontré en 2008 en Inde, au Népal et au Laos.

Coca Cola India s'est engagée dans la promotion de la conservation de l'eau et de la collecte des eaux de pluie dans les écoles en Inde, et au Népal dans le traitement des eaux par les ménages en milieu urbain. Cette contribution prend la forme d'un soutien financier et d'une assistance pour la conception des projets.

En Inde méridionale, la Fondation BASF apporte son soutien financier à un projet de reconstruction des réseaux d'eau et d'assainissement dans la ville de Cuddalore, après le tsunami qui l'a frappée. Ce projet donne à 10 000 personnes l'accès à l'eau salubre pour la consommation, ainsi qu'à l'assainissement.

Au Laos, à Vilabouly, la société minière australienne Oxiana Ltd soutient un projet populaire d'adduction d'eau qui devrait bénéficier à 13 000 habitants. La société a signé un accord de coopération avec le service public de distribution, les premiers relevés ont déjà été effectués et la population locale a été consultée.

prioritaires touchant à l'environnement et à réduire la pauvreté.

Au Kenya, ONU-HABITAT est engagée dans quatre projets relatifs à l'eau: le Programme du bassin de la rivière Nairobi, le Projet intégré de services urbains de base intégrés de Dallas (Embu), et les Projets intégrés de gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets de Kibera et de Kisumu.

Au Mozambique, un programme d'amélioration de l'eau et de l'assainissement est en cours dans la ville de Quelimane, et un autre porte sur l'intégration de la dimension environnementale et l'adaptation au changement climatique.

En Asie s'est réuni un groupe d'experts issus d'institutions de formation engagés dans

l'aménagement "durable" des villes. Il en est résulté un certain nombre de recommandations pratiques sur l'amélioration des méthodes de formation. Le bureau régional d'ONU-HABITAT a fourni des formations sur divers sujets relatifs à la ville et à l'environnement, et notamment sur la restauration du milieu naturel et les énergies urbaines « durables ».

Trois publications sont en préparation: une introduction à l'urbanisation « durable », un catalogue de mesures d' "éco-restauration" et un recueil sur l'énergie urbaine « durable ».

En 2008 ONU-HABITAT et le *Centre on Housing Rights and Evictions* ont appuyé leurs interventions techniques et sur le terrain en publiant conjointement un *Manuel sur le droit à l'eau et à l'assainissement*.

CHAPITRE 5: DES SYSTÈMES DE FINANCEMENT RENFORCÉS POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

“Nous nous engageons à renforcer les systèmes existants et à élaborer des méthodes innovantes pour financer la mise en œuvre du Programme pour l’Habitat, en soutenant le développement d’un habitat décent et d’établissements humains “durables”.”

-- Programme pour l’Habitat

ONU-HABITAT a pour objectif stratégique, dans ce domaine, d'améliorer l'accès à des financements "durables" pour un habitat et des infrastructures d'un coût abordable.

L'urbanisation de la pauvreté est l'un des défis majeurs auxquels nous ayons à faire face aujourd'hui dans le monde. La persistance de la pauvreté et des taudis s'explique dans une large mesure par la faiblesse des économies et des finances urbaines, en l'absence des instruments et des institutions propres à soutenir le financement du logement et des infrastructures.

Le Programme pour l'Habitat souligne que les contraintes financières sont un obstacle majeur à un habitat décent. C'est pourquoi il appelle à la mobilisation des ressources nationales et à des politiques bien adaptées. La mobilisation de l'épargne locale et nationale constitue l'une des composantes majeures de la vision stratégique d'ONU-HABITAT pour le financement des villes et de l'habitat.

La crise financière en cours pose un obstacle supplémentaire au financement de l'habitat et d'infrastructures de base d'un coût abordable, et elle appelle donc des interventions efficaces. L'étranglement du crédit va avoir de graves conséquences sur les économies du monde entier. Cette

crise a beau avoir son origine dans les marchés du crédit foncier à haut risque des pays développés, elle va aussi faire sentir ses effets dans tous les marchés financiers et les économies du monde, y compris les partenariats internationaux pour le développement.

L'apport d'ONU-HABITAT se traduit par des activités de plaidoyer, la mise au point d'outils, le travail normatif et des projets sur le terrain afin de mettre en place des systèmes financiers locaux dignes de ce nom pour soutenir l'urbanisation "durable". Notre organisation s'active pour rendre les capitaux privés et publics disponibles pour l'habitat et les besoins en infrastructures, et s'est lancée à cet égard, en 2008, dans diverses interventions sur le terrain comme au niveau des politiques publiques.

DES FINANCEMENTS FORMELS POUR LES TAUDIS

Établi en 2004 par ONU-HABITAT, le Programme pilote d'amélioration des taudis est un dispositif technique et de capital d'amorçage qui a pour objectif central de *mettre au point et à*

l'essai des instruments et méthodes financiers innovants pour élargir la participation des secteurs public et privé dans l'amélioration des taudis à grande échelle. Ce programme est financé par les gouvernements du Royaume-Uni, de Norvège et de Suède.

La Facilité d'amélioration des taudis part du principe que celle-ci ne peut aboutir que si les habitants participent effectivement à la préparation et à la conception des projets à titre de « clients » puisque c'est à eux qu'échoit le risque financier que représente le remboursement. Ce programme aide les parties prenantes à rendre leurs projets « finançables », donc dignes d'attirer l'intérêt des banques de dépôts, des promoteurs immobiliers, des institutions de financement de l'habitat, des fournisseurs de services, des institutions de micro-finance et des entreprises de services aux collectivités. Il comporte actuellement des projets-pilotes au Ghana, en Indonésie, au Sri Lanka et en Tanzanie, où diverses méthodologies sont à l'essai.

L'année 2008 a vu le lancement d'un nouveau type de dispositif destiné à aider les populations locales à mobiliser les financements pour l'amélioration des taudis. Les premières « Facilités de financement local » ont été introduites au Ghana, en Indonésie et au Sri Lanka,



Colombo, Sri Lanka. Photo © S. Mutter

Au cours de l'année 2008, la Facilité d'amélioration des taudis a aussi soutenu les démarches engagées par les populations locales en rapport avec ce type d'activité, tout en nouant de solides partenariats avec les collectivités locales et les échelons supérieurs des pouvoirs publics.

EXPÉRIENCES ET INNOVATIONS

Des progrès très notables ont aussi été accomplis en 2008 dans la mise en œuvre de la résolution GC21 /10 du Conseil d'Administration, « Renforcer la Fondation pour l'habitat et les établissements humains : mécanismes financiers expérimentaux pour le logement et l'infrastructure pour les pauvres ». Ces progrès ont été accomplis grâce aux interventions suivantes :

- La mise à l'essai sur le terrain du dispositif « Capital d'amorçage expérimental remboursable et autres interventions innovantes » pour le logement des citoyens pauvres, les infrastructures et la requalification grâce aux collectifs de terrain, et
- Le renforcement des capacités des organismes locaux de financement et d'aménagement, pour qu'elles puissent appliquer ces innovations avec l'appui d'ONU-HABITAT.

A cet égard, ONU-HABITAT s'est particulièrement attachée en 2008 à mettre au point des procédures fonctionnelles et un *Manuel des opérations* avec le Groupe de travail du Comité des représentants permanents, qui a approuvé ces documents. ONU-HABITAT a aussi, en avril 2008, réuni un groupe international d'experts pour définir la méthode des « mécanismes financiers expérimentaux » et

où elles sont venues compléter les autres programmes-pilotes lancés au titre de la Facilité d'amélioration des taudis d'ONU-HABITAT.

Ces Facilités de financement local améliorent l'accès des populations au crédit commercial en bonne et due forme à travers des garanties et autres modes de rehaussement du crédit, et réduisent un peu plus le risque grâce à une assistance technique assurant la bonne fin des projets.

Les premières facilités de ce genre ont été mises en place en Indonésie dans les municipalités de Solo et de Jogjakarta, et au Ghana dans celles de SAEMA et Tema. C'est aussi en 2008 que le Sri Lanka a mis en place une facilité de ce genre à l'échelle nationale. Dans tous ces pays, la Facilité d'amélioration des taudis et les Facilités de financement local ont soutenu en tout plus d'une vingtaine de projets proposés par

des parties prenantes locales ; ces projets ont ouvert l'accès à toute une gamme d'institutions – banques de dépôts, promoteurs immobiliers, fournisseurs de financements et de services pour l'habitat, institutions de micro-finance et fournisseurs de services aux collectivités.

Ces dispositifs offrent aussi des occasions de mettre à l'essai diverses approches financières à des fins de duplication. En Tanzanie, une facilité de ce genre est en cours de montage à l'échelle nationale.

Les Facilités de financement local sont des entreprises « durables » à vocation pérenne, avec à leur tête des conseils d'administration dynamiques où siègent divers représentants. Elles ont pour ressources les revenus tirés des fonds de rehaussement du crédit sur lesquels elles appuient toutes leurs activités.

recueillir des idées de projets dans divers pays.

A la mi-2008, la Directrice Générale a désigné un certain nombre d'experts à l'échelon régional et mis en place un Comité de pilotage et de suivi pour la méthode des dispositifs expérimentaux, composé de spécialistes de divers pays en matière de financement de logements et d'infrastructures bon marché. La première réunion s'est tenue à Nairobi les 25 et 26 septembre 2008 et a passé en revue 13 propositions de projets. ONU-HABITAT a par la suite consulté divers partenaires potentiels pour mettre au point les plans de travail relatifs à des opérations expérimentales en Afrique, en Asie, en Europe orientale, en Amérique Latine et aux Caraïbes.

PLAIDOYER: À LA RECHERCHE DE SYNERGIES

En 2008, ONU-HABITAT s'est attachée à promouvoir des stratégies et politiques de développement économique urbain, y compris un bon équilibre entre villes et campagnes, dont les projets-pilotes dans la région africaine du lac Victoria représentent un bon exemple (voir chapitre 2).

En matière de plaidoyer, notre organisation a poursuivi sa recherche de synergies entre économie et finances urbaines. Le Forum urbain mondial de Nanjing a consacré une séance spéciale à la crise financière mondiale et à ses conséquences, en prélude à un débat sur « des villes productives et équitables ». On a ainsi fait ressortir l'importance, pour les citoyens, d'un usage productif des dépenses municipales en matière d'amélioration, de l'habitat et

des services élémentaires. A cette même occasion, un autre séminaire s'est attaché à promouvoir les partenariats public-privé dans les domaines de l'habitat et de l'aménagement urbain, y compris de nouvelles approches opérationnelles.

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

A six ans seulement du délai imparti par les Objectifs du Millénaire pour le développement, et vu les lacunes non négligeables qui, dans le domaine du financement, empêchent un meilleur accès aux services d'eau et d'assainissement, l'investissement en capital dans ce secteur demeure l'impératif majeur du Fonds d'affectation spéciale d'ONU-HABITAT pour l'eau et l'assainissement. A cet égard, notre organisation entend s'appuyer sur les partenariats avec les banques régionales de développement pour lier ses propres démarches de renforcement des capacités et de projets de démonstration préalable à l'investissement aux priorités qui sont celles des politiques de prêt de ces banques, l'objectif étant d'accélérer la conception, le traitement et l'approbation de tout investissement ultérieur. ONU-HABITAT s'est attachée aussi à mobiliser des ressources auprès des gouvernements, des institutions financières locales et du secteur privé.

Au cours de l'année 2008, ces deux approches ont donné de bons résultats. En Afrique, la collaboration avec la Banque africaine de développement a débouché sur l'approbation de projets pour un montant total de plus de 132 millions de dollars US à Zanzibar et au Kenya. On

s'attend que les travaux préparatifs en cours en Ethiopie et dans les cinq pays du bassin du lac Victoria débouchent sur des investissements complémentaires à hauteur de 184 millions de dollars US en 2009-2010. En Asie, le Protocole d'accord avec la Banque asiatique de développement prévoit 321.5 millions de dollars US d'investissements de 2007 à 2011. La collaboration avec les institutions régionales s'est trouvée encore renforcée en 2008 par la signature d'un Protocole d'accord avec la Banque inter-américaine de développement, qui a d'ores et déjà donné lieu à des projets en Bolivie, en Colombie et au Mexique. Des consultations ont aussi été engagées avec la Banque européenne d'investissement à propos de possibilités de coopération qui, dans un premier temps, porteraient sur l'adduction d'eau et l'assainissement dans trois grandes villes du Kenya, de l'Ouganda et de la Tanzanie.

Ont également été lancés des dispositifs de mobilisation des fonds pour l'eau et l'assainissement auprès d'institutions gouvernementales, de banques et du secteur privé, notamment en Asie. Tel est le cas entre autres au Laos (208,000 dollars US d'une société minière, en plus de 531,000 dollars des collectivités locales), et en Inde où la *National Housing Bank* va fournir quelque 2,5 millions de dollars US pour des micro-crédits dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

La bonne mobilisation des fonds dépend dans une large mesure du bon déroulement des activités de pré-investissement du Fonds d'affectation spéciale, mais aussi de l'incidence des projets-pilotes en rapport avec la réalisation des

Objectifs du Millénaire pour le développement. A cet égard, on estime à quelque 750 000 le nombre de citoyens auxquels les projets-pilotes d'ores et déjà mis en œuvre ont ouvert l'accès à l'eau et à l'assainissement en 2008.

LES EXAMENS SYSTÉMATIQUES

En 2008, ONU-HABITAT a renforcé son travail normatif sur le financement des établissements humains en lançant une série systématique d'*Examen du système de financement de l'habitat pays* par pays, initiative particulièrement opportune dans un monde en proie à une crise financière. Sept de ces documents ont été publiés en 2008 sur des pays émergents ou en développement dont l'Afrique du

Sud, la Bolivie, la Chine, l'Indonésie, le Pérou et la Thaïlande.

ONU-HABITAT a aussi lancé une série de rapports spécialisés sur *Les instruments de financement de l'habitat* et les bonnes pratiques en la matière. Cette série dépasse les questions de systèmes et de politiques pour se concentrer sur les connaissances et techniques les plus pratiques. Nous avons aussi mis au point des guides et instruments sur le financement de l'habitat social et les fonds d'investissement spécialisés, sur le financement par le crédit hypothécaire populaire, sur les fonds populaires urbains et les fonds fiduciaires fonciers.

Dans un autre rapport, notre organisation a passé en revue les obstacles à surmonter pour

fournir un logement à tous dans des conditions abordables en termes de coût, de facilité d'accès et de caractère "durable". Un autre document a mis l'accent sur le rôle important qu'ont à jouer les pouvoirs et les moyens d'intervention publics pour satisfaire les besoins de logement des plus pauvres.

Toujours en 2008, ONU-HABITAT a aussi publié un guide des *Méthodes d'aménagement local fondées sur les actifs*.

SOMALIE: FINANCES MUNICIPALES RENFORCÉES

L'exemple de la Somalie montre bien comment ONU-HABITAT peut renforcer les capacités des services



financiers municipaux et améliorer les systèmes de comptabilité publique et de recouvrement des recettes, tant pour les collectivités locales que pour les fournisseurs d'eau.

Dans le Nord-Ouest de la Somalie (Somaliland), le renforcement des systèmes financiers municipaux a été très étroitement lié aux activités de gestion foncière, ce qui a permis une meilleure gestion urbaine et un accroissement des recettes municipales provenant des taxes foncières et immobilières. Le recours au système d'information géographique (GIS-SIG) a permis d'établir une base de données immobilières à partir d'un inventaire exhaustif effectué à Hargeisa (chef-lieu du Somaliland) en 2004 et 2005.

La base de données foncières urbaines a été ensuite mise à profit à Hargeisa pour élaborer un système informatisé de taxation immobilière doté d'un personnel compétent. L'interface entre base de données foncières et système fiscal automatisé a, depuis, donné lieu à un accroissement très notable des recettes fiscales immobilières. Parallèlement, un certain nombre d'investissements productifs ont eu un effet positif direct sur les services rendus, y compris le revêtement de la voirie, l'amélioration de cinq marchés et l'éclairage le long des grandes artères.

En 2008, des relevés similaires avec recours au SIG se sont poursuivis à Boroma et Berbera pour améliorer à la fois le recouvrement des recettes

et les services rendus. Des systèmes comptables et de gestion de l'information ont été déployés dans sept municipalités.

En 2009 et à la demande de celui-ci, le ministère de l'Intérieur somalien va être doté de systèmes comptables et de gestion de l'information, de même que la Cour des Comptes et l'Agence de l'eau de Hargeisa (ce dernier projet en collaboration avec l'organisation non-gouvernementale italienne Africa '70). ONU-HABITAT envisage aussi un renforcement des capacités de plus grande ampleur en 2009-2010, en accord avec le Programme conjoint des Nations Unies sur la gouvernance locale et la décentralisation des services.



Photo © ONU-HABITAT

CHAPITRE 6: L'EXCELLENCE DANS LA GESTION

“Nous reconnaissons le besoin d’une approche intégrée et d’une action concertée pour atteindre l’objectif d’un logement décent pour tous et l’aménagement d’établissements humains “durables”, et nous nous attacherons à la mise en application coordonnée des engagements et programmes d’action internationaux.”

-- Programme pour l’Habitat

ONU-HABITAT a pour objectif d'obtenir dans les meilleures conditions les résultats prescrits par son Plan stratégique et institutionnel à moyen terme.

La capacité d'ONU-HABITAT à réduire la pauvreté urbaine et à améliorer les villes dépend à l'avenir d'une véritable réforme institutionnelle. Guidée par le programme d'action pour le Project stratégique et institutionnel à moyen terme (2008-2013), ONU-HABITAT a déjà notablement renforcé ses capacités d'exécution en 2008. Il s'agit notamment de sa bonne intégration dans le processus de réforme des Nations Unies actuellement en cours, de la mise en place d'un système de gestion axée sur les résultats, du renforcement des systèmes administratifs et de ressources humaines, et de l'amélioration de la mobilisation des ressources et de la communication.

LA RÉFORME DES NATIONS UNIES

Un soutien plus efficace aux divers pays constitue une priorité pour ONU-HABITAT sur fond de réforme des Nations Unies et de la Déclaration de Paris de 2005 sur l'efficacité de l'aide au développement. La mise au point de 33 Documents de programme-pays pour l'habitat à la fin de 2008 a renforcé les liens entre ONU-

HABITAT et les gouvernements nationaux, les Equipes-pays des Nations Unies et le Cadre ONU d'assistance au développement. Cela a permis à ONU-HABITAT de définir son propre avantage comparatif au sein d'un système des Nations Unies bien intégré dans chaque pays d'intervention, et ce à partir de son propre mandat qui comporte des activités normatives et des interventions sur le terrain.

ONU-HABITAT a aussi harmonisé ses modes d'intervention au regard des meilleures pratiques du système des Nations Unies dans des domaines comme les modes de fonctionnement, la gestion des connaissances, le contrôle, le suivi et l'évaluation.

LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

La mise en place d'une culture de gestion axée sur les résultats a été un objectif central de notre organisation en 2008. Guidée par le Plan stratégique, ONU-HABITAT a mis au point un cadre de résultats pour ses six domaines d'intervention privilégiés. C'est en fonction de ces domaines d'intervention que notre

organisation va s'assurer que les résultats assignés à chacun d'eux font l'objet d'un engagement et d'une responsabilité conjoints de ses différents services. Ce cadre est la pierre angulaire des systèmes de suivi, évaluation, responsabilité et surveillance qui permettent à notre organisation d'assurer une meilleure exécution de ses programmes.

DES SYSTÈMES RENFORCÉS : PERSONNEL, ADMINISTRATION ET GESTION

Le savoir-faire et l'expertise de son personnel sont l'un des principaux atouts d'ONU-HABITAT. Le profilage des compétences pour le personnel très qualifié a déjà aplani certains obstacles à la bonne exécution des programmes. La formation et le développement des compétences se sont aussi intensifiés pour le personnel, et notamment en matière de suivi, d'évaluation et de gestion axée sur les résultats, plus d'une quarantaine de membres du personnel ayant déjà été formés à cette dernière.

Pour réduire ses coûts d'exécution, ONU-HABITAT sait bien que ses modes de fonctionnement ont besoin d'être réformés. Elle a donc ajusté ses procédures tout au long de l'année. Notre organisation se prépare aussi à la mise en place en 2011 des Normes comptables internationales pour le secteur

public, qui sont considérées comme les plus transparentes pour ce secteur d'activité.

DES RESSOURCES AUX RÉSULTATS

Si elle doit assurer la bonne exécution des programmes prescrite par le plan 2008-2013, ONU-HABITAT a besoin de ressources financières prévisibles. En 2008, les grandes priorités à cet égard ont consisté à élargir le cercle des donateurs, ainsi qu'à accroître les contributions à vocation générale et la proportion des financements liés à des accords-cadres pluri-annuels. En 2008, une Unité de mobilisation des ressources a été mise en place afin d'assurer une approche plus « entrepreneuriale » de la recherche de fonds, en nouant des rapports de confiance et en renforçant la cohérence des messages et de la communication. Le lancement de la stratégie de mobilisation des ressources a donné lieu à la mise au point de *Principes directeurs et d'un Code de conduite* destinés à unifier les normes d'approche des partenaires du développement.

L'année 2008 a aussi vu se dégager une tendance en faveur des accords-cadres pluri-annuels. Le Gouvernement de Norvège a signé un Accord-programme de coopération, et des pourparlers sur des accords de ce type dans certains domaines d'intervention bien définis ont été engagés avec d'autres donateurs bilatéraux. La Commission européenne a financé un programme pluri-annuel d'amélioration des taudis dans plusieurs pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique avec lesquels elle a des accords de coopération.

Les partenariats sont d'une grande importance pour le rôle de catalyseur d'ONU-HABITAT et font partie intégrante de la stratégie de mobilisation des ressources. Les Nations Unies et autres partenaires ont fait preuve d'un intérêt croissant pour la coopération et la fourniture d'assistance dans les situations d'après-conflit, notamment dans le domaine du logement, du foncier et des droits de propriété. Dans le secteur privé, des accords ont été conclus avec BASF, Google.org, Coca-Cola et Oxiana Ltd (aujourd'hui OZ Minerals). Ces accords marquent un progrès supplémentaire dans la mobilisation de partenariats plus larges pour le financement de logements et infrastructures urbaines à bon marché.

COMMUNICATION ET PROMOTION PLUS EFFICACES

Une politique de communication claire et plus efficace a été l'un des objectifs centraux d'ONU-HABITAT en 2008. Le message de l'urbanisation « durable » va être diffusé par le biais d'une meilleure communication et d'un partage de l'information à tous les niveaux au sein de notre organisation et avec nos partenaires les plus proches.

Une nouvelle identité institutionnelle pour ONU-HABITAT a été lancée au 4e Forum urbain mondial en novembre 2008 et mise en place dans toute notre organisation. Cette nouvelle marque ouvre la voie à une présentation nouvelle, captivante et convaincante de notre organisation. Elle nous fait parler d'une seule voix pour signifier ce que nous sommes aujourd'hui, et la promesse de ce que nous serons à l'avenir.

UN "CATALOGUE" EN LIGNE DE NOS PROJETS

Afin de mieux faire connaître ses activités en cours auprès des partenaires actuels et potentiels, ONU-HABITAT va mettre en ligne un Catalogue de « projets finançables » dans les divers pays et régions d'intervention. Cela fera partie du développement de notre marketing et de notre recherche de ressources de base supplémentaires. Le catalogue en ligne mettra en valeur les avantages comparatifs qui sont propres à ONU-HABITAT ainsi que l'ensemble de services offerts à raison du mandat qui est le sien, à savoir l'urbanisation « durable ». Ce catalogue servira aussi de point d'accès unique pour les donateurs et les partenaires désireux de mobiliser leurs ressources en faveur de projets et programmes en cours dans divers pays ou régions.

NOS RESSOURCES ET NOS DÉPENSES

ONU-HABITAT reçoit la majeure partie de ses recettes sous forme de contributions volontaires provenant avant tout de gouvernements et de donateurs intergouvernementaux. D'autres partenaires comme les autorités locales, le secteur privé, les organisations internationales et autres organismes du système des Nations Unies apportent aussi leurs contributions, principalement à des programmes bien définis.

Les principales sources de financement d'ONU-HABITAT sont les suivantes :

- Les allocations budgétaires ordinaires approuvées par



Photo © ONU-HABITAT

l'Assemblée Générale des Nations Unies et prélevées sur les contributions des Etats-membres (ressources de base).

- Des contributions à vocation générale allouées à la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains. Il s'agit là de contributions volontaires non liées de la part de gouvernements. Ce financement de base est réparti en fonction des priorités fixées par le Conseil d'Administration d'ONU-HABITAT.

- Des contributions à vocation spéciale, qui sont liées et volontaires et émanent de gouvernements et d'autres donateurs pour la mise

en œuvre d'activités bien définies faisant partie du programme de travail officiellement approuvé.

L'UTILISATION DES FONDS

Les contributions vont soit à l'exécution directe de projets dans les pays d'intervention (coopération technique), soit à la Fondation pour financer le travail normatif.

En 2008, ONU-HABITAT a reçu des contributions à vocation générale à hauteur de 20 millions de dollars US et des contributions à vocation spéciale à hauteur de 134.2 millions de dollars US. De ce dernier montant, 45.5 millions de

dollars US sont allés aux activités de la Fondation et 88.7 millions aux activités de coopération technique.

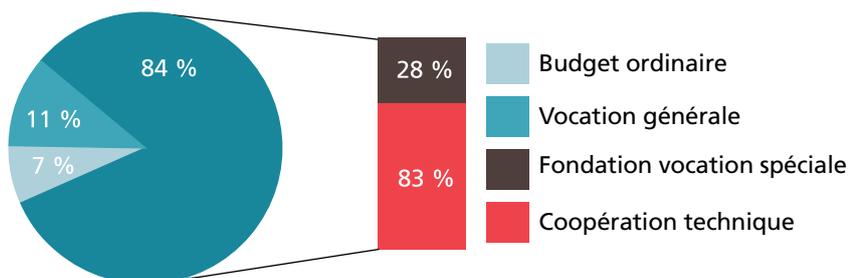
Une partie des ressources liées de notre organisation va aux deux fonds suivants :

LE FONDS D'ALLOCATION SPÉCIALE POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Pour appuyer son soutien à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, ONU-HABITAT a mis en place en 2002 un Fonds d'allocation spéciale pour l'eau et l'assainissement. L'objectif est d'aider les municipalités à desservir les plus pauvres tout en offrant aux fournisseurs de fonds l'occasion d'assister une catégorie prioritaire de la population avec des objectifs clairement définis.

A ce jour, le fonds a conclu des accords avec notamment le Canada (à hauteur de 12,455,556 dollars US), l'Espagne (26,134,371 dollars US), la Norvège (USD23,758,980), les Pays-Bas (32,480,500 dollars US), la Pologne (3,000 dollars US), la Suède (5,573,586 dollars US), Coca Cola India (150,000 dollars US), Google (1,8 million de dollars US), Oxiana Ltd/Lane Xang Minerals (208,000 dollars US) et le Fonds général d'affectation spéciale des Nations Unies (100,580 dollars US).

FIGURE 6.1: DISTRIBUTION DES FONDS REÇUS PAR ONU-HABITAT PENDANT L'ANNÉE 2008



*Note: Les ressources de base sont constituées des contributions à vocation générale et du budget ordinaire des Nations Unies

LE PROGRAMME SPÉCIAL POUR LE PEUPLE PALESTINIEN

Le Fonds d'allocation spécial pour le Programme des établissements humains du peuple palestinien a été établi pour faire face à la situation du logement et aux besoins connexes en établissements humains de la population des territoires palestiniens occupés.

LE PLAN STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL À MOYEN TERME

TABLE 6.1: Contributions reçues en soutien du Plan stratégique

Donateur	Montant	Montant en USD
Suède (2007)	SEK 3,000,000	469,920
Italie	1,200,000	1,744,800
Canada (CMHC)	CAD\$ 75,000	73,972
Norvège	17,000,000	3,393,208
Suède (2008)	SEK 21,000,000	2,686,845
Total		8,368

Le programme a pour objectif de mettre en place les capacités institutionnelles et les dispositifs de coordination pour le financement du logement, promouvoir des systèmes d'un coût abordable pour le financement du logement, collaborer avec les chercheurs pour recueillir des données socio-économiques à travers la création d'observatoires urbains, soutenir l'élaboration dans les territoires

occupés d'une politique des établissements humains (y compris des stratégies pour le logement et l'aménagement urbain), établir un cadre pour l'urbanisme, et améliorer tant l'habitat que les établissements humains.

Ce fonds de coopération technique a conclu des accords avec l'Arabie saoudite (à hauteur de 7,89 millions de dollars US), Bahreïn (750,000

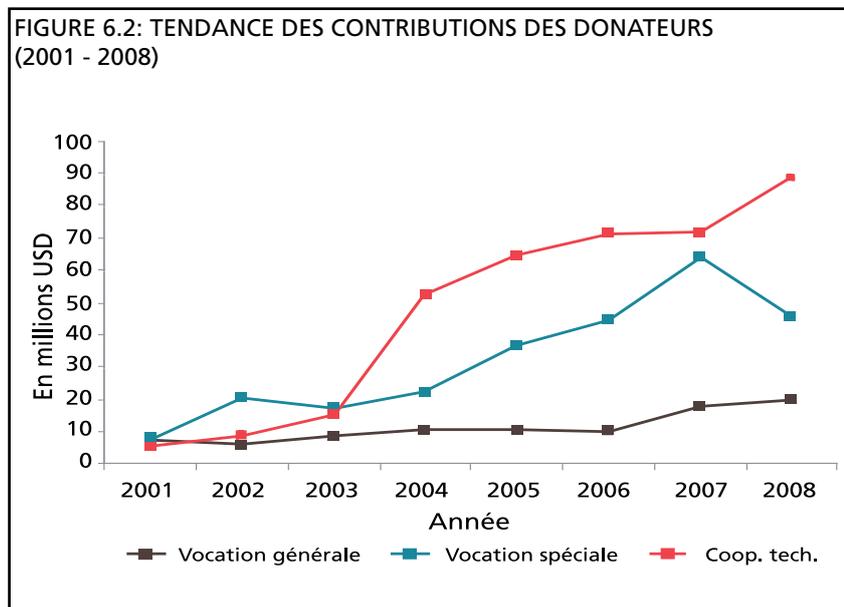
dollars US), Oman (100,000 dollars US), les Etats-Unis d'Amérique (0,5 million de dollars US), la Suède (296 582 dollars US), le Soudan (67 380 dollars US), la Chine (49,980), l'Autorité arabe pour l'investissement dans l'agriculture et son développement (354 000 dollars US) et Al Maktoum (199 885 dollars US). Le fonds a reçu un total de 10 257 927 dollars US entre 2003 et 2008.

CONTRIBUTIONS DES DONATEURS

L'accroissement des contributions à ONU-HABITAT témoigne de l'appui solide dont bénéficient son travail et ses succès. En 2008, le Conseil d'Administration d'ONU-HABITAT a aussi approuvé le Plan stratégique et institutionnel à moyen terme pour 2008-2013 et alloué des fonds à hauteur de près de 15 millions de dollars US, permettant à notre organisation de se concentrer sur des projets qui vont permettre d'accélérer la mise en œuvre.

ASSURER UN FINANCEMENT PLUS DURABLE

ONU-HABITAT s'appuie sur le même groupe restreint de donateurs pour la majorité de son financement. En 2008, notre organisation s'est lancée dans une stratégie plus volontariste de mobilisation des ressources, afin de mieux coordonner ses démarches de levée de fonds, élargir le cercle des donateurs et parvenir à un financement plus durable pour ses activités. Cela va se faire à travers des conférences annuelles de donateurs destinées à associer plus activement les partenaires du développement au travail de notre organisation.



LE PLAN STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL À MOYEN TERME

TABLE 6.2: Total des contributions – 10 grands donateurs (2006-2008)

2006 USD 135,474,837		2007 USD 164,477,770		2008 USD 165,841,979	
Pays	0%	Pays	%	Pays	%
1 Suède	12	1 Espagne	11	1 Espagne	11
2 Pays-Bas	10	2 Norvège	10	2 Norvège	11
3 Canada	8	3 Suède	10	3 Japon	10
4 Norvège	8	4 Pays-Bas	8	4 Royaume-Uni	7
5 Union européenne	7	5 Budget ordinaire	7	5 Budget ordinaire	7
6 Budget ordin. ONU	7	6 Canada	5	6 Suède	7
7 Royaume-Uni	3	7 Italie	4	7 Union européenne	4
8 Afghanistan	2	8 Royaume-Uni	2	8 Canada	2
9 Italie	1	8 Union européenne	2	9 Pays-Bas	2
10 Suisse	1	10 Libye	2	10 Etats-Unis	1
Autres	40	Autres	39	Autres	38



Photo © Ville de Nanjing

2008 EN QUELQUES DATES

“We recognize the need for an integrated approach and concerted action to achieve the objective of adequate shelter for all and sustainable human settlements development, and will strive for coordinated implementation of international commitments and action programmes.”

--- The Habitat Agenda

L'année 2008 a commencé dans la tristesse pour ONU-HABITAT et toute la communauté onusienne au Kenya, le pays hôte étant la proie de sérieux désordres suite au scrutin présidentiel contesté de la fin 2007. Dans un appel solennel pour la fin de ces désordres, Mme Tibaijuka s'est alarmée du fait que les violences risquaient, au-delà du Kenya, d'affecter aussi d'autres pays de la région.

« Les personnes déplacées et vulnérables se comptent par milliers. Les fournitures de produits alimentaires, d'eau, de carburant et de médicaments de base sont extrêmement réduites dans de nombreuses zones de peuplement dense. Les voies de communication à partir du port de Mombasa et à travers tout le pays sont entravées, ce qui perturbe le soutien à nos opérations humanitaires et de maintien de la paix dans la région, comme au **Soudan méridional**, en **Ouganda** et dans certaines parties de la **République démocratique du Congo**, » a souligné Mme Tibaijuka.

Toujours en janvier, le **président de la Tanzanie, Jakaya Mrisho Kikwete**, a fait à ONU-HABITAT l'honneur d'inaugurer les travaux de réhabilitation conduits par notre organisation à Nyamwala Springs, à quelque 600 km au nord-est de Dar es Salaam.

Alors que les dirigeants du pays s'efforçaient de trouver une issue à

la crise, le **Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki-moon** s'est rendu au Kenya pour les encourager et pour réitérer son soutien au personnel de l'organisation travaillant dans le pays.

Le Secrétaire Général a noté que la situation au Kenya s'était dégradée et que les violences s'étaient répandues, ajoutant que le nombre de morts et de déplacés était inacceptable. Il faut tout faire pour mettre un terme à cette situation, a-t-il déclaré, et revenir à la normale dans un pays où l'organisation mondiale, personnel et dépendants compris, représente près de 15 000 personnes, kényanes pour la plupart.

Février a vu la signature d'un accord important entre la Commission de l'**Union européenne** et ONU-HABITAT, grâce auquel 90 municipalités dans 30 pays vont pouvoir améliorer notablement les conditions de vie de leur population. C'est la première fois que notre organisation a reçu une subvention

de l'**Office de coopération EuropeAid** et de son fonds **ACP** (Afrique, Caraïbes, Pacifique).

Le Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki-moon a nommé le **Dr Awni Behnam** Commissaire Général du pavillon de notre organisation à la **World Expo 2010 de Shanghai**. Par ailleurs, le **Président de l'Indonésie, Susilo Bambang Yudhoyono**, a rendu un vibrant hommage à ONU-HABITAT pour son travail de reconstruction dans son pays affecté par le tsunami de 2006.

En avril, le Gouvernement de Norvège a débloqué 25,6 millions de dollars US pour appuyer la mise en œuvre du nouveau **projet stratégique et institutionnel à moyen** terme destiné à renforcer notre organisation. Pendant le même mois, Mme Tibaijuka a pris part au relais de la flamme olympique à Dar es Salaam (Tanzanie).

A l'occasion d'une conférence à l'**Ecole d'économie de Varsovie**, Mme Tibaijuka a souligné le rôle crucial de l'urbanisation devant le corps professoral et les étudiants de cette prestigieuse institution. S'adressant à plus de 400 personnes, dont le Recteur le Pr Adam Budnikowski, Mme. Tibaijuka a mis en relief la dimension économique du phénomène de l'urbanisation.

“Les villes sont les moteurs de l'économie nationale dans les pays développés”, a déclaré la Directrice Exécutive, ajoutant que le phénomène s'observe aussi dans les pays en développement où les villes produisent une part importante du revenu national. L'importance des villes pour le développement économique et social d'un pays ne doit pas être négligée, et notamment par les élites de demain, a-t-elle souligné.

La 16e session de la **Commission du Développement durable** des Nations Unies, réunie en mai à New York, a reconnu l'importance pour le développement durable dans son ensemble d'une urbanisation plus respectueuse de l'environnement. Ce même mois, ONU-HABITAT et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, en collaboration avec **Local Governments for Sustainability (International Council for Local Environmental Initiatives)**, ont lancé deux publications comportant des études de cas illustrant les relations entre villes, écosystèmes et biodiversité à travers le monde

Lors de cette réunion ONU-HABITAT a rendu public un rapport qui montre le statut systématiquement défavorisé des femmes en matière de droits fonciers et de propriété à travers le monde. Les femmes sont propriétaires de moins de 10 pour cent des biens fonciers/immobiliers dans le monde développé, cette proportion tombant à deux pour cent dans les pays en développement, d'après ce document.

Dans sa préface à ce rapport, intitulé *La sécurité des droits fonciers pour tous*, Mme Tibaijuka a observé que “la sécurité des

droits fonciers et de propriété pour tous joue un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté, car elle est au fondement du développement économique et de l'inclusion sociale. La sécurité des droits fonciers rend leur autonomie aux populations en ville comme en campagne, leur permettant d'améliorer leur logement et leurs moyens de subsistance. Dans le même temps, cette sécurité incite à la bonne gestion environnementale, améliore la sécurité alimentaire, et contribue directement à la réalisation des droits humains, y compris la fin des discriminations envers les femmes, les catégories vulnérables, les populations indigènes et autres minorités.

Toujours en mai, un séminaire destiné aux directeurs de programme d'ONU-HABITAT de 17 pays d'Afrique anglophone ainsi que du Mozambique, du Pakistan et de Palestine s'est ouvert à Nairobi par un appel lancé à notre organisation pour améliorer la formation de ses personnels en vue d'une meilleure administration des fonds alloués aux divers projets.

Le directeur du bureau régional Afrique-Pays arabes d'ONU-HABITAT, Alioune Badiane, a incité les directeurs à engager plus activement leur pays d'intervention sur la voie de projets et programmes auto-financés, ajoutant que les pays développés ne devraient pas s'attendre à voir l'aide extérieure financer l'habitat bon marché. C'est chez eux que les pays en développement devraient trouver les fonds voulus pour fournir des logements aux pauvres, a souligné M. Badiane

Dans le courant de juin, le travail d'ONU-HABITAT en Afghanistan a

reçu de vigoureux encouragements à l'occasion d'une visite de l'épouse du président des Etats-Unis d'Amérique, Laura Bush, et de la Ministre américaine des transports, Mary E. Peters.

La première dame des Etats-Unis a rencontré des représentantes de **l'Institut de formation des femmes enseignantes d'Afghanistan**. Etabli en 2004 grâce à une subvention de **l'Agence américaine pour le développement international**, l'Institut est soutenu par ONU-HABITAT. Parmi les officiels qu'a rencontrés Mme Bush figuraient la directrice de programme d'ONU-HABITAT Hamida Noor, et deux spécialistes de l'apprentissage de la lecture, Mari Anwary et Storai Firozi qui travaillent avec elle au Centre national d'alphabétisation. Cette institution soutient un projet communautaire, “Le savoir pour l'émancipation populaire” qui bénéficie à 300 000 adultes et jeunes adultes dans une vingtaine de provinces afghanes.

C'est dans le courant de mai qu'ONU-HABITAT a rejoint le **Comité permanent inter-institutions des Nations Unies**, renforçant par là sa position dans les opérations humanitaires internationales. Le Comité a été formé en 1992 pour définir la politique humanitaire onusienne et assurer des interventions efficaces et coordonnées dans ce domaine.

Le rôle particulier d'ONU-HABITAT parmi les organisations humanitaires comporte le relèvement des établissements humains dans les domaines du logement, des droits fonciers et de propriété. A Durban (Afrique du Sud), quelque 600 participants du monde entier se

sont retrouvés pour le **Sommet international des villes et de la prévention de la délinquance juvénile**, où des appels vibrants ont été lancés à la jeunesse pour qu'elle résiste à la violence, et aux gouvernements pour qu'ils investissent davantage dans des politiques de soutien à la jeunesse.

Le Royaume de Bahreïn et ONU-HABITAT ont annoncé la création du **Prix de l'habitat Cheikh Khalifa** ben Salman Al Khalifa. Cette récompense met en valeur les idéaux et principes de la bonne gouvernance et de l'équité en matière de logement et d'aménagement urbain. Elle est dotée d'une somme de 100,000 dollars US. Elle sera décernée à un lauréat unique tous les deux ans à l'occasion du Forum urbain mondial. Le prix ira à un individu, un groupement ou une institution reconnus comme ayant apporté une contribution remarquable à la mise en œuvre du Programme pour l'Habitat, l'Objectif du Millénaire pour le développement relatif à l'habitat et la promotion de la coopération internationale et Sud-Sud à travers l'échange des leçons de l'expérience.

Au cours d'un mois riche en activités, des jeunes gens issus de deux bidonvilles de Nairobi ont figuré parmi les premiers bénéficiaires d'un don du Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki-moon, qui est administré par ONU-HABITAT.

Lors de sa visite au Kenya au début 2007, M. Ban Ki-moon avait été très ému par la misère dont il avait été le témoin à Kibera, le plus grand bidonville d'Afrique. Cela l'avait amené à faire un don à titre privé pour aider les jeunes gens des

taudis de Nairobi à entreprendre des formations.

C'est aussi en juin que s'est déroulé le **Sommet mondial des villes** à Singapour. Il a eu pour temps fort l'avertissement lancé par le premier ministre du pays, selon lequel le développement urbain « durable » doit associer bonne gouvernance, efficacité énergétique, bonne gestion de l'eau et contrôle de la pollution atmosphérique, le tout s'appuyant sur un urbanisme bien adapté.

Vers la fin de juin, le meilleur accueil a été réservé aux autorités chinoises lorsqu'elles ont annoncé que le 4e Forum urbain mondial se tiendrait bien comme prévu à Nanjing. Suite à un tremblement de terre dans la province de Sichuan, le Ministère chinois du logement et de l'aménagement du territoire, qui devait accueillir le Forum, avait laissé entendre que ce dernier pourrait être reporté, afin de permettre à son

personnel de se concentrer sur les travaux de reconstruction.

Toutefois, au vu des préparatifs déjà en cours de la part des partenaires du Programme pour l'habitat et d'ONU-HABITAT, le gouvernement chinois a confirmé qu'il accueillerait l'événement à Nanjing du 3 au 6 novembre 2008.

En juillet a été organisée la 2e **Conférence ministérielle africaine sur le logement et l'aménagement urbain** à Abuja (Nigeria). Elle a donné l'occasion au Président du Nigeria Umaru Musa Yar' Adua d'inviter les ministres africains à joindre le geste à la parole, vu l'urgence qu'il y a à fournir logements, services de base et moyens de lutte contre la pollution. La conférence reçoit l'appui d'ONU-HABITAT et aide les gouvernements à réduire la pauvreté, conformément aux Objectifs du Millénaire pour le développement.



Photo © BSHF

En août, plus de 2 000 spécialistes de 140 pays se sont rassemblés à Stockholm (Suède) pour la **18e Semaine annuelle mondiale de l'eau**. SAR le Prince d'Orange a saisi cette occasion de féliciter les participants pour avoir réduit le nombre de ceux qui, à travers le monde, sont privés d'accès à l'eau et à l'assainissement. Willem-Alexander, prince héritier des Pays-Bas qui préside le Bureau consultatif sur l'eau et l'assainissement du Secrétaire Général des Nations Unies, a déclaré que les efforts déployés pour atteindre la Cible 10 du 7e Objectif du Millénaire pour le développement (réduire de moitié le nombre de ceux qui sont privés d'accès à l'eau potable salubre) commençaient désormais à faire sentir leurs effets.

« Le nombre de ceux qui sont privés d'une eau de bonne qualité est désormais tombé très en-dessous du milliard, » a-t-il annoncé sous une salve d'applaudissements. « Plus de la moitié de la population mondiale dispose désormais de l'eau courante à demeure, et le nombre de ceux qui utilisent des eaux de mauvaise qualité continue à baisser. Et tout cela grâce à votre bon travail ! »

Lors d'une visite à Shanghai (Chine), Mme Tibaijuka a signé un Protocole d'accord et un Contrat de participation au nom d'ONU-HABITAT, organisme chargé de coordonner la participation du système onusien à la **Shanghai World Expo 2010**, qui aura « la ville » pour thème. Elle a aussi donné le premier coup de pelle des travaux de construction du pavillon des Nations Unies et s'est entretenue de la participation de l'organisation (sur le thème « ville meilleure, vie meilleure ») avec Yu Zhengsheng, Secrétaire du Parti communiste de Shanghai.

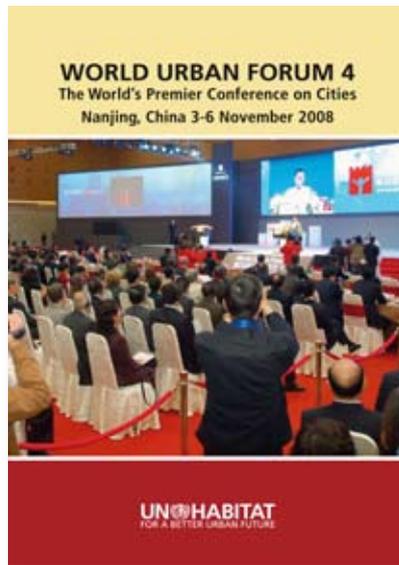


Photo © ONU-HABITAT

Le mois d'octobre a commencé, comme le veut désormais la tradition, avec la **Journée mondiale de l'Habitat**. En Angola, le Président José Eduardo dos Santos et d'autres hauts responsables ont présidé les festivités dans la capitale, Luanda.

Mme Tibaijuka a appelé les autorités angolaises à consacrer 10 pour cent des recettes pétrolières du pays à l'amélioration des villes et des villages pour le bénéfice de tous, et notamment des plus pauvres, et dans le respect des droits humains de chacun. Elle s'est déclarée satisfaite de constater que les autorités avaient saisi l'occasion de la Journée de l'Habitat pour annoncer une série d'initiatives sociales majeures dans ce domaine.

Octobre aura aussi vu le lancement du rapport 2008 sur L'Etat des villes dans le monde. A cette occasion, Mme Tibaijuka a déclaré qu'il fallait considérer la crise financière mondiale en cours comme "une

crise du financement de l'habitat" qui laissait les plus pauvres livrés à eux-mêmes.

Très attendu, le **4e Forum urbain mondial** s'est tenu début novembre. En accueillant les participants, le Maire de la ville chinoise de Nanjing, Jiang Hongkun, le Ministre du logement et de l'aménagement du territoire, Jiang Weixin, et le Vice Premier Ministre de la République populaire de Chine, Dejiang Zhang, ont souligné tout l'intérêt que revêtait le thème de cet événement – l'urbanisation dans l'harmonie – pour le gouvernement chinois, qui attache une grande importance au développement intégré.

Ce même mois, un jury international indépendant, présidé par Mme Banashree Banerjee (Inde), a annoncé les lauréats des Prix Dubai 2008 des bonnes pratiques pour un meilleur cadre de vie.

L'année 2008 s'est terminée avec le Sommet des Nations Unies sur le Climat organisé à Pozna (Pologne) pour débattre du nouveau cadre international de lutte contre le changement climatique. Le Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a déclaré que le monde se devait de ne pas relâcher ses efforts dans la lutte contre le réchauffement de la planète, et qu'il fallait un "nouveau donne écologique" pour résoudre les crises simultanées du climat et de l'économie. Prenant la parole devant plus d'une centaine de ministres de l'environnement du monde entier, il a ajouté que ces deux crises donnaient une bonne occasion de s'attaquer simultanément aux deux problèmes.

ONU HABITAT

HS/1120/09E

ISBN: 978-92-1-132086-2

ISBN(Series): 978-92-113-1928-6

Programme des Nations Unies pour les établissements humains

P.O. Box 30030, Nairobi 00100, Kenya

Tel: +254 20 762 3120

Fax: +254 20 762 3477

infohabitat@unhabitat.org

www.unhabitat.org